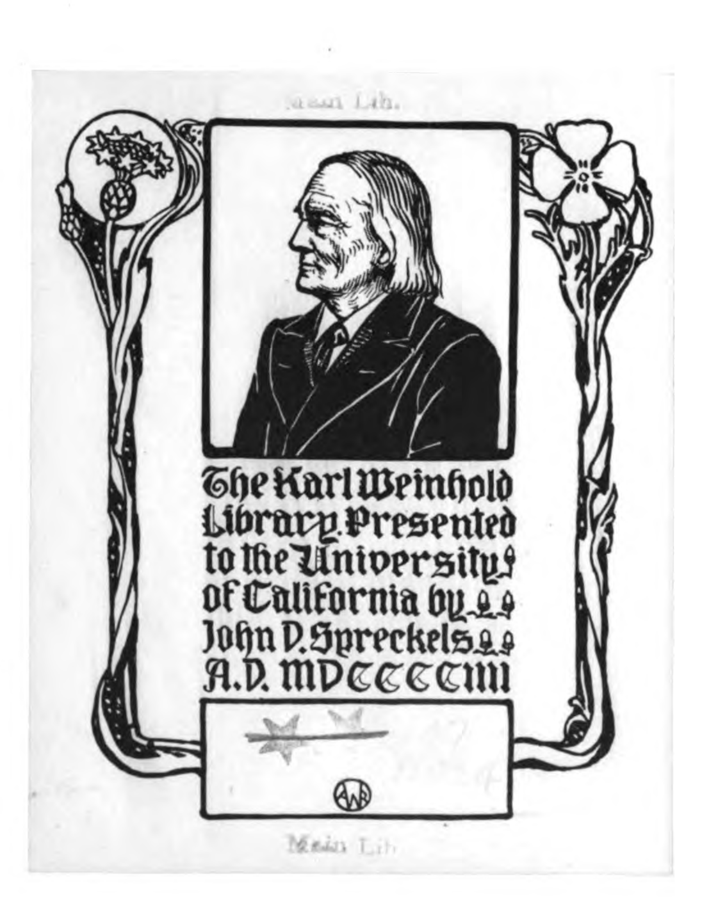




Pamphlets on French Philology, 1857-97




Main Lib.
The Karl Weinhold Library. Presented to the University of California by John D. Spreckels A.D. MDCCCCIII
Main Lib.



Herrn S. K. Wimhola
Hochachtungsvoll
v. Verfasser

ALFRED NUTT

LES DERNIERS

TRAVAUX ALLEMANDS

SUR LA

LÉGENDE DU SAINT GRAAL

Tirage à part du nº 46 de la *Revue Celtique*

PARIS

—

1891

LES DERNIERS TRAVAUX ALLEMANDS

SUR

LA LÉGENDE DU SAINT GRAAL

[Dans cet article, dont la majeure partie écrite avant le mois de novembre n'a pas pu, par suite d'un accident de poste, être insérée dans le numéro de janvier, je renvoie surtout aux ouvrages ou aux articles suivants :

EREC. Erec und Enide von Christian von Troyes, hrsg. von Wendelin Foerster. Halle, 1890.

ZIMMER. Göttingische gelehrte Anzeigen. N° 12. 10 juin 1890. (Ce numéro contient un compte rendu de mes *Studies on the Legend of the Holy Grail,* qui occupe les pages 488-528. Tous les renvois à M. Zimmer sans autre mention s'y rapportent.)

ZIMMER. Göttingische gelehrte Anzeigen. N° 20. 1 Oct. 1890. Pages 785-832. Contient un compte rendu du t. XXX de l'Hist. lit. de la France.

ZIMMER. Zeitschrift für franz. Sprache und Literatur. XII, 1. Bretonische Elemente in der Arthursage des Gottfried von Monmouth.

(Ces deux derniers articles, ainsi que la préface de l'Erec, et les travaux de M. Golther dont l'énumération suit, sont surtout occupés à combattre les idées de M. Gaston Paris sur l'origine et le développement des romans arthuriens. J'ai laissé de côté tout ce qui se rapporte à cette polémique qui, du reste, importe fort peu à la thèse soutenue dans mon ouvrage, estimant qu'il fallait attendre la réponse de M. Gaston Paris).

GOLTHER. Sitzungsberichte der philos.-philol. und histor. Classe der K. Bayer. Akademie der Wissenschaften. 1890. II. II. Pages 171-217: Chrestien's conte del Graal in seinem verhältniss zum wälschen Peredur und zum englischen Sir Perceval. (Tous les renvois à M. Golther sans autre mention se rapportent à cet article.)

GOLTHER. Zeitschrift für vergleichende Litteraturgeschichte etc. Neue Folge, Bd. III, pages 409-423 : Beziehungen zwischen französischer und keltischer Litteratur in Mittelalter (cité Z. v. L).

GOLTHER. Beilage zur Allegmeinen Zeitung, 1890, N° 209, 30 juillet. Perceval und der Gral.

Je cite mes *Studies*, etc., par l'abréviation *Grail*. Les renvois à *Arg. Tales* ou *Tales* se rapportent à : Waifs and Strays of Celtic Tradition, Argyllshire Series, vol. II. Folk- and Hero Tales from Argyllshire, collected, edited and translated by the Rev. D. Mac Innes, with notes by the editor and Alfred Nutt, 1890.]

Dans la préface de son édition de l'Erec, M. Foerster continue sa campagne contre les théories de M. Gaston Paris sur l'origine et le développement des romans Arthuriens. En même temps, M. W. Golther, dans les articles précités, applique la doctrine de M. Foerster aux romans appartenant au cycle du Graal, et cherche à démontrer que ceux-ci, dans leur ensemble, ont pour source unique le roman inachevé de Chrestien. L'un et l'autre se prévalent de la critique qu'a faite M. Zimmer de mes *Studies on the Legend of the Holy Grail* pour écarter ceux de mes résultats qui pourraient les gêner. Ces deux savants jouissent d'une légitime autorité; je les crois dans l'erreur, aussi je veux me hâter de leur répondre pour ne point me laisser condamner par défaut. Il y a aussi, je l'avoue, un autre motif qui me fait agir. On ne s'émeut point de certaines choses lorsqu'elles sont dites par M. Zimmer; on a pour elles le sourire indulgent accordé aux boutades d'un enfant gâté auquel on passe ses caprices en raison de la vie et de la vigueur dont il déborde. Mais, jusqu'à présent du moins, ni M. Foerster, ni M. Golther ne se sont fait la réputation peu enviable du professeur de Greifswald. Aussi ai-je été surpris d'entendre chez eux l'écho des reproches que m'avait adressés M. Zimmer, et ne faudra-t-il pas s'étonner de trouver un élément personnel dans l'article que l'on va lire. Je tâcherai, du reste, de le restreindre autant que possible. Ceux qui m'ont lu savent quel cas il faut faire de la plupart des observations blessantes de M. Zimmer. Quant à ceux qui

ne sont pas au fait du débat, j'essaierai de les mettre à même de se former un jugement éclairé. S'il m'échappe parfois un blâme pour les procédés de controverse qu'emploient MM. Golther et Foerster, c'est moins parce que je suis la victime de ces procédés, que parce qu'ils dérogent à l'idéal d'aménité, d'impartialité et de loyauté que doit se proposer tout savant[1].

L'article de M. Zimmer, sur lequel s'appuient MM. Golther et Foerster, sans qu'ils aient fait le moindre effort apparent pour en contrôler les assertions, se divise en trois parties, d'étendue et de valeur fort inégales. Il y a le compte rendu de mon ouvrage; cela occupe peu de place et cela a, j'ose le dire, encore moins d'importance. Il y a ensuite une série de dissertations *de omnibus rebus,* qui pour la plupart ne se rattachent que faiblement à la donnée de mon livre. Ces dissertations sont nourries et intéressantes; tout celtisant les lira avec fruit. En troisième lieu, M. Zimmer esquisse une théorie du cycle Arthurien, sur laquelle il revient dans le compte rendu du tome XXX de l'*Hist. littéraire de la France,* et que je m'abstiens pour le moment de discuter, me permettant seulement de mettre en regard des conclusions de M. Foerster celles auxquelles est arrivé M. Zimmer. Cette confrontation est instructive et je crois qu'elle donnera fort à réfléchir aux sectateurs de la doctrine foersterienne.

1. Je tiens à affirmer *in limine* ma sincère admiration pour l'œuvre de M Zimmer, admiration dont j'ai témoigné en me faisant dans la mesure de mes forces l'interprète de ses travaux auprès du public anglais. M. Zimmer est un des plus forts travailleurs devant l'Eternel dans ce pays de grands et vaillants travailleurs qui s'appelle l'Allemagne. En outre, par son talent divinatoire, son esprit subtil et sa puissance synthétique il renouvelle tout sujet auquel il touche. Ses erreurs mêmes ont une valeur que n'ont souvent pas les conclusions les plus sages et les mieux appuyées d'autres érudits. Quel dommage qu'il ne reconnaisse pas lui-même qu'il possède les défauts de ses qualités et que son amour de l'inédit le fait verser souvent dans le paradoxe. Quel dommage surtout qu'il ne puisse se débarrasser de ces fâcheuses habitudes de controverse qui lui ont valu la position de « privileged person »; j'emploie ici une expression anglaise qu'il est impossible de rendre en français, attendu que le genre d'individu qu'elle vise n'existe pas dans un pays où la courtoisie, la mesure et le savoir-vivre sont des qualités exigées de tout homme qui se produit en public, à moins toutefois que ce ne soit dans un rôle politique.

Avant d'aborder l'examen de l'article de M. Zimmer, je me permets de mettre en relief l'idée qui sert de lien à l'ensemble d'études indépendantes, et parfois, il se peut, décousues, dont se compose mon livre. Quand j'ai commencé l'étude des romans du Graal, la doctrine régnante était celle de M. Birch-Hirschfeld qui faisait de la trilogie de Robert de Borron le point de départ du cycle entier, qui cherchait dans la légende chrétienne l'unique source du Graal lui-même, et qui réduisait l'élément celtique à quelques emprunts secondaires et sans importance. La lecture des textes me convainquit que l'ordre de developpement des divers romans préconisé par M. Birch-Hirschfeld était erroné, et je fus amené à assigner au roman de Chrestien la première place dans le rang d'ancienneté des textes qui nous sont parvenus. J'eus le bonheur de me rencontrer avec M. Gaston Paris qui émit la même doctrine sans que j'eusse eu connaissance de ses recherches. Cette doctrine est maintenant universellement acceptée, et la valeur de ma démonstration est reconnue par chacun de mes trois adversaires. J'en fais mention, non pour en tirer vanité, mais pour constater que nous sommes d'accord sur la base de toute discussion scientifique, c'est-à-dire sur l'ordre de développement des textes français. L'examen attentif du conte du Graal, tant de la partie due à Chrestien que des suites successives qui lui furent ajoutées, me fit penser qu'il y avait là le remaniement de deux thèmes de contes populaires ; dans le conte gallois de Peredur, qui est en partie une adaptation du roman inachevé de Chrestien, je crus reconnaître un de ces thèmes dans une forme plus ancienne et plus pure que chez Chrestien.

Arrivé à ce point je me suis efforcé de rassembler tous les similaires de ces deux thèmes que je pourrais trouver dans la tradition celtique, soit dans des légendes héroïques gaéliques (irlandaises) qui remontent aux VIIe-XIIe siècles de notre ère, soit chez les seules populations celtiques de la Grande-Bretagne qui aient conservé une tradition orale, c'est-à-dire chez les paysans gaéliques de l'Irlande et de l'Ecosse.

Ici se placent les deux objections de principe que me fait M. Zimmer :

(1) Je n'aurais pas dû comparer des textes gaéliques avec une légende héroïque kymrique (galloise), c'est-à-dire la légende arthurienne.

(2) Je n'aurais pas dû comparer des contes recueillis dans ce siècle-ci avec des textes du XIIe siècle.

La première objection n'est formulée nulle part d'une façon précise. Mais M. Zimmer dit (p. 489) « den Grundlagen und dem Princip der Forschung widerspreche ich », et il me demande (p. 492) « wie kommt es dass gerade die *irische* Literatur bei der Untersuchung eine so grosse ja die entscheidende Rolle spielt ? » Il continue en me disant que l'épopée héroïque pan-celtique (« gemeinkeltische Heldensage ») ne peut être reconstruite même « in den gröbsten Umrissen », et que quand j'emploie le mot « celtique » à l'égard de la légende arthurienne ce mot « besagt einzig und allein kymrisch-bretonisch ». Je ne crois donc pas me tromper ou être injuste envers M. Zimmer en formulant son objection de la façon précitée. Eh bien, M. Zimmer m'a épargné la peine de lui répondre. A la page 493 il nous affirme qu'Arthur « ist keine *gemeinkeltische* oder urkeltische Figur ». A la page 516 il se demande ce qu'il y a de probablement « gemeinkeltisch » dans les plus anciens textes du cycle arthurien. Il répond en citant l'épisode des traces du sang dans la neige qui se trouve et dans le récit de la mort du fils d'Usnech et dans le roman de Chrestien ; il compare l'épée d'Arthur, *Caledvwlch,* à l'épée de Fergus, *Caladbolg,* dans le *Táin bó Cúalnge* (les deux épées proviennent du royaume des fées) ; il met en regard des traits caractéristiques de Kei, tels qu'on les trouve dans Kulhwch, et de Cûchulain, tels qu'on les trouve dans le *Táin;* il compare les héros de la Table-Ronde d'Arthur avec ceux de la table de festin de Conchobar et rappelle que de part et d'autre on s'en va « errant » à la recherche des aventures ; il cite les obligations d'honneur (« geasa » en irlandais, ce qu'il traduit excellemment par « tabuartige Verpflichtungen ») qui pèsent également sur les héros d'Arthur et sur ceux de Conchobar. Il compare les « enfances » de Cûchulain avec celles de Perceval : « die Aehnlichkeit springt in die Augen » (p. 520). Je suis tellement enchanté de cette démonstration qui occupe

quatre pages, que c'est à peine si j'ose faire remarquer que beaucoup des éléments en sont empruntés à mon livre et notamment aux pages 230-234. Rappelons-nous en outre que tous ces points de comparaison sont établis entre des textes kymriques, dont la tradition diplomatique ne peut être poursuivie au delà du XIIe siècle (bien entendu je ne parle pas de l'ancienneté des légendes elles-mêmes) et des textes gaéliques dont M. Zimmer lui-même a placé la rédaction aux VIIe-VIIIe siècles; rappelons-nous que M. Zimmer ajoute (p. 520) « der Beziehungen zu dem Stoff der Arthursagentexte lassen sich in der alten Heldensage und in den Stücken des mythologischen Cyklus *noch manche nachweisen* » (les italiques sont de moi), et que « Nutt hat einiges sicher richtig verglichen », cet « einiges » se rapportant à des comparaisons du genre de celle que venait de faire M. Zimmer, et l'on conviendra que de l'aveu et de l'exemple de mon critique lui-même, la comparaison que j'ai faite d'incidents appartenant aux cycles héroïco-mythiques des deux peuples celtiques n'est pas *en principe* contraire à une saine méthode. Il me semble donc que je suis dispensé de répondre lorsque M. Zimmer me demande pourquoi j'ai fait une si large place à l'ancienne littérature irlandaise, mais je veux bien lui dire que je m'étais naïvement imaginé qu'il fallait rechercher des « origines » dans les plus anciens textes connus et dans une tradition orale manifestement apparentée à celle de ces textes.

A vrai dire, cette question des rapports entre les cycles de traditions héroïco-mythiques des deux peuples celtiques mérite un instant d'examen. Les trois cycles qui sont en jeu — le cycle ultonien, celui de Finn et celui d'Arthur — ont eu leur origine *sous leur forme actuelle* et sont parvenues à cette forme dans le courant des VIe-XIIe siècles. Or, pendant toute la durée de cette période de 700 ans les rapports entre Gael et Kymry furent continus, intimes, et s'étendirent à la vie privée et publique de ces deux peuples. Les faits à l'appui de ce que je dis là sont tellement nombreux qu'ils rempliraient un volume de la *Revue Celtique,* tellement notoires que je n'ai certes pas besoin de les citer ici. Je n'en relèverai qu'un qui me paraît avoir un rapport tout spécial au sujet qui nous occupe. Cor-

mac, le roi-évêque de Cashel, tué en 903, donne dans son Glossaire *sub voce* Mug-éime une série de traditions relatives à la suprématie des Gaels dans la Grande-Bretagne, au courant de laquelle il parle de « Glastonbury des Gaels ». Qu'on se rappelle la position de Glastonbury dans la légende arthurienne telle que nous la trouvons dans les romans du XIIe siècle, et l'importance de ce témoignage est évidente[1].

Ces rapports séculaires se seraient produits sans exercer aucune influence sur l'épopée héroïque, soit de l'un, soit de l'autre peuple ? Cela n'est point croyable. Du reste cela n'est pas, et M. Zimmer lui-même a cité quelques exemples (p. 512, note) : le poème gallois bien connu sur Cûroi mac Daire, le fait que le nom de plusieurs personnages dans les Mabinogion (Math, Mathonwy, Matholwch) décèlent clairement leur origine irlandaise, quoique ce dernier fait soit loin d'être aussi certain que le prétend M. Zimmer, etc. Encore une fois je suis trop content de voir M. Zimmer dans cette bonne voie pour lui tenir rigueur de ce qu'il passe complètement sous silence le fait que j'ai cité il y a sept à huit ans dans mon étude sur Branwen[2], plusieurs autres points de contact entre les Mabinogion proprement dits et la tradition irlandaise. Je m'étonne seulement que M. Zimmer n'ait pas poussé un peu plus avant. Quiconque lit avec attention des récits gallois tels que Kulhwch et le Songe de Rhonabwy, et les compare à des récits irlandais des VIIe-Xe siècles tels que Mesca Ulad ou Bruden da Derga, ne peut manquer d'être frappé, non seulement par une communauté de ton et de coloris (cela pourrait et, peut-être, doit être mis sur le compte du génie celtique), mais encore par une communauté de procédés littéraires[3]. Si cela est, on

1. Je cite Cormac souvent, aussi je tiens à dire que je ne préjuge nullement la question de l'âge des plus anciennes parties du Glossaire. Mais quand même celles-ci seraient d'une rédaction plus récente que l'âge de Cormac lui-même, les faits, tant historiques que linguistiques qui y sont notés, doivent remonter aux IXe-Xe siècles.

2. Mabinogion Studies, I. : Branwen daughter of Llyr. Folk-Lore Record, vol. V, 1882. Il y a beaucoup d'omissions dans cet article, mais je crois que les faits y sont vus de la bonne manière.

3. J'ai déjà insisté sur ce point dans mon compte rendu de *Mesca Ulad*, Archaeological Review, vol. IV, 1889.

ne peut guère douter de quel côté vient l'influence. La grande école des rhapsodes irlandais des VIIe-Xe siècles ne nous a probablement pas laissé la vingtième partie de ce qu'elle a composé, néanmoins ce qui nous reste de l'ancienne littérature héroïque des Gaels dépasse au moins dans la proportion de 10 à 1 ce que les Gallois nous ont légué. Du reste, les quelques exemples que je viens de citer d'après M. Zimmer sont concluants. Cette influence s'est-elle étendue au fond de ces récits? M. Zimmer semble pencher à croire que les quatre branches des Mabinogion sont pour le fond, autant que pour certains noms, d'origine irlandaise. Je puis me tromper, car tout ce qu'il dit là-dessus (p. 512, 13, notes) est fort peu clair. Je crois que l'on ne peut pas encore se prononcer, et je suis loin de vouloir faire de la tradition galloise un simple écho de celle des Irlandais.

Il reste toutefois un point à établir. Un des principaux griefs de M. Zimmer est que je fasse usage de textes appartenant au cycle de Finn, lesquels ne remontent pas au delà du XVe siècle et sont souvent beaucoup plus jeunes. Il faut donc déterminer autant que cela se peut l'antiquité de certains épisodes des deux cycles, celui de Finn et celui d'Arthur. Disons auparavant qu'à part les rapports cités soit par M. Zimmer soit par moi dans mon étude sur Branwen, à part aussi la communauté de procédés littéraires sur laquelle je viens d'insister, il y a fort peu de points communs entre l'ancienne littérature irlandaise, en tant que celle-ci comprend le cycle ultonien et les récits historico-légendaires d'événements des Ve-IXe siècles, et la littérature galloise, soit en prose, soit en vers, en dehors de la légende arthurienne. Par contre celle-ci a, avec le cycle de Finn, au moins deux de ces points de contact qui témoignent d'une réelle affinité. Ce sont l'infidélité de la femme du principal personnage de la légende et le fait que par l'histoire de leur naissance et de leurs « enfances » ces personnages se rattachent tous deux à cette série de récits héroïques étudiés pour la première fois par feu J. G. v. Hahn sous le nom de Arische Aussetzungs- und Rückkehr-Formel [1].

1. Sagwissenschaftliche Studien. Iena, 1876.

La plus ancienne trace, dont nous connaissions la date, du premier de ces incidents dans le cycle d'Arthur se trouve, on le sait, dans Gaufrei (Lib. X, cap. xiii) qui accuse très nettement Ganhumara d'adultère avec le neveu de son mari. L'histoire racontée dans la Vita S. Gildae est probablement aussi ancienne que Gaufrei pour la forme et certainement plus ancienne quant au fond. Là la femme s'appelle Guennimar (c'est-à-dire Guenuimar = Gwen(h)wyfar)[1] d'après la lecture du plus ancien ms., et elle est enlevée par un chef du nom de Meluas[2]. On sait que d'après M. Gaston Paris l'*enlèvement* de la femme constitue le fond primitif et mythique du récit que nous trouvons au XIIe siècle dans le roman de Lancelot. Quel est l'âge véritable de ce récit, a-t-il toujours appartenu au cycle d'Arthur, quelle est sa forme primitive et quelles altérations il a subies, voilà des questions qui sont toujours à éclaircir. Mais s'il faut s'en tenir strictement au témoignage des textes, on n'est pas fondé à le faire remonter au delà du XIe siècle.

Dans le cycle de Finn, au contraire, cet épisode peut être suivi jusqu'au commencement du Xe siècle, puisqu'il y est fait allusion par un vers cité dans le commentaire sur l'Amra Choluim Chilli, duquel il existe des textes qui remontent certainement au commencement du XIe siècle[3]. Il faut noter que d'après ce vers la femme de Finn n'est pas enlevée, elle est infidèle. Il faut aussi noter que si le récit bien connu de la fuite de Diarmaid et Grainne, dont, il est vrai, les textes manuscrits ne remontent pas au delà du XVe siècle, si ce récit, dis-je, avait été introduit dans le cycle de Finn d'après les romans français de Lancelot, il n'y aurait eu aucune raison pour faire de Diarmaid le neveu de Finn. Or il l'est, comme Mordred est le neveu d'Arthur chez Gaufrei[4].

L'exemple des « enfances » est encore plus frappant. Pour Arthur, Gaufrei est de nouveau le premier garant pour la

1. Y Cymmrodor, XI, 79.
2. Edition Schulz, p. 123.
3. Cf. Argyll. Tales, p. 403.
4. Du reste, l'*Aithed Grainne re Diarmaid* figure dans la liste d'histoires du Livre de Leinster, c'est-à-dire l'histoire était connue à la fin du Xe siècle.

naissance merveilleuse du héros. On a comparé son récit à celui de la naissance d'Ambrosius chez Nennius, et on a pensé à la fable classique de Jupiter et Alcmène. Pour ma part, tout en estimant que Gaufrei a beaucoup arrangé ce récit, je crois que celui-ci forme néanmoins une partie du fond primitif de la légende. Mais encore une fois on ne peut en suivre la tradition plus loin que le XIe siècle. Or il est certain qu'un conte populaire sur les « enfances » de Finn était courant au Xe siècle. Il existe en effet un récit inséré dans le Leabhar na hUidhre qui contient presque tous les éléments de la formule étudiée par J.-G. von Hahn, mais présentés de telle façon qu'ils ont l'air d'une chronique de faits réels. C'est le *Fotha Catha Cnucha,* traduit par feu Hennessy dans le premier volume de la *Revue Celtique.* Notons aussi qu'un poème de Gilla in Chomded, mort au plus tard en 1124, inséré dans le Livre de Leinster, fait allusion à une foule de récits sur Finn qui ont entièrement disparu, mais dont quelques-uns devaient ressembler au conte populaire sur les « enfances » dont il existe un texte du XVe siècle. Pour plus de détails à ce sujet, je renvoie à mon article « The Aryan Expulsion and Return-formula among the Celts », paru il y a plus de neuf ans (Folk-Lore Record, vol. IV[1])[2].

Encore une fois je ne prétends pas que la légende d'Arthur soit calquée sur celle de Finn. Je ne puis me permettre aucune hypothèse à ce sujet. J'entends seulement démontrer que je n'ai pas fait erreur en me servant de textes appartenant au cycle de Finn; loin d'être plus jeunes, ceux-ci sont au contraire plus anciens que ceux du cycle Arthurien. Voilà donc la première objection de M. Zimmer mise à néant, plutôt, dois-je dire,

1. Il y a certainement bien des erreurs de détail dans cet article, mais je crois que j'y ai vu les faits de la bonne manière et qu'en somme les conclusions en sont justes.

2. Tout ce que je dis au sujet de Finn doit être comparé avec la nouvelle théorie de M. Zimmer (Kelt. Beitraege, III). J'ai déjà exprimé mon admiration pour ce très remarquable travail (Academy, 14 février 1891), mais il est évident que les conclusions en devront être soumises à une critique rigoureuse avant d'être acceptées. Du reste, M. Zimmer aurait-il raison, la saga de Finn serait-elle une importation étrangère et récente, ce que je dis au sujet de ses rapports avec la légende arthurienne n'en serait pas moins vrai.

par lui-même que par moi. Il est vraiment fâcheux que M. Golther n'ait pas su démêler la véritable pensée de M. Zimmer. En effet il me reproche (Z. v. L. p. 425) de me servir d'un « Material welches für die daraus gezogenen Schlüsse unbrauchbar ist, indem es irisch-gaelisch ist während die Erklärung der Artusepen, falls ihr etwaiger keltischer Ursprung erörtertwird, sich ans bretonisch-armorische halten muss ». Comment M. Golther n'a-t-il pas vu que M. Zimmer agit précisément de même dans les exemples que j'ai cités d'après lui (supra p. 185). Si les comparaisons que fait M. Zimmer sont justes, alors les rapports entre les deux traditions sont possibles, mais dans ce cas que devient le « muss » de M. Golther?

J'aurai encore moins de peine à démontrer la nullité de la seconde objection de M. Zimmer. Je pourrais simplement récuser la compétence de mon critique, et je n'aurais qu'à citer la phrase où M. Zimmer veut bien m'apprendre quelle est l'opinion scientifique en Allemagne sur l'origine des contes populaires depuis la publication du Pantshatantra de Benfey (p. 492). Quiconque est au fait de ces questions sait fort bien que la thèse de M. Benfey ne s'applique qu'à une partie seulement des contes populaires, qu'elle est fort contestable (dans la forme sous laquelle il l'a présentée) même pour cette partie, et qu'elle ne s'applique pas plus à beaucoup de « märchen » proprement dits, *à fortiori* aux épopées héroïques, qu'elle ne s'applique aux anneaux de Saturne ou à la théorie atomique. Si je voulais imiter M. Zimmer, je ne manquerais pas ici de lui décocher une longue dissertation sur l'état actuel des études folk-loristiques, et notamment sur les travaux et les résultats de feu Mannhardt et de MM. Maclennan, Tylor, Lang, Gomme et Frazer. Citons un autre exemple frappant du savoir de M. Zimmer dans cet ordre d'études. Il me demande pourquoi je n'ai pas recherché les traces de la légende arthurienne chez les Bretons, et il ajoute : « Dasjenige was von Luzel, Sebillot u. A. von wirklich volkstümlicher bretonischer Literatur gesammelt und veröffentlicht ist, übertrifft an Umfang in jeder Hinsicht Campbell's Popular Tales und Kennedy's Legendary Fictions ». Cela doit signifier que la tradition orale des

Bretons est plus importante que celle des Gaëls. Or il n'en est rien. M. Zimmer ne sait-il donc pas que Campbell a publié le « Leab. na Feinne » aussi bien que les « Popular Tales », et que ces deux publications ne représentent pas la trentième partie de ses collections? Ne connaît-il pas d'après le Scottish Celtic Review et le Celtic Review les grandes collections de M. Campbell de Tiree, de M. A. Carmichael, de M. K. Mackenzie? Ignore-t-il la collection de M. Mac Innes? Ne sait-il pas que Kennedy a publié deux autres volumes de *folk-lore* en outre des « Legendary Fictions »? Ne connaît-il pas la collection de M. Douglas Hyde (dont je viens d'éditer un échantillon seulement)? Le livre de M. Curtin lui est-il resté inconnu? N'a-t-il jamais entendu parler des collections de M. Larminie et de M. David Fitzgerald? Je parle en pleine connaissance de tout ce qui a été publié et de la plupart des collections manuscrites du folk-lore celtique, soit dans les Iles-Britanniques, soit en Bretagne, et je n'hésite pas à affirmer que l'étendue, la valeur scientifique, l'importance enfin des traditions gaéliques dépassent celles des Bretons dans la proportion de 20 à 1.

Je pourrais aussi me contenter d'opposer à M. Zimmer les opinions de M. Golther, savant fort versé dans ces questions. Le conte de Peredur « ist öfters in den märchenhaften Ton verfallen » (p. 186), l'essai de l'épée dans Peredur « ist ein weit verbreiteter Märchenzug » (p. 189), l'histoire du fils de la veuve qui venge son père « ist eine weitverbreitete Märchenerzählung » (p. 205), « die volkstümliche Sage und die Märchenzüge sind wie eine ewig fliessende Quelle; gewiss ist ein grosser Theil der Kunstliteratur der mittelalterlichen Kulturvölker daraus hervorgegangen » (p. 205), Chrestien a façonné son poème « aus umlaufenden volkstümlichen Sagenelementen » (p. 216). Voilà ce que je lis chez M. Golther. Je ne demande pas autre chose que ces vérités soient reconnues et appliquées. Il a donc existé des contes populaires avant les romans de chevalerie, ils ont même influencé ces derniers. Que sont-ils devenus, ces contes, ont-ils disparu de la terre? ne faut-il pas plutôt au contraire leur rattacher les contes que l'on recueille actuellement?

Eh bien, voilà toute l'étendue de mon crime. Sachant que

les récits romantiques du moyen âge, de même que ceux de l'antiquité classique et de l'Orient, fourmillent de thèmes de contes populaires, il ne m'est jamais venu à l'esprit que l'on pouvait me chicaner sur l'emploi de ces derniers comme éléments de comparaison. Qu'il faille y mettre de la critique, beaucoup de critique, plus de critique peut-être que dans n'importe quel autre genre de recherches historiques, j'en conviens et j'ai toujours essayé de m'en souvenir. Mais quant au principe, M. Zimmer ne peut le contester que parce qu'il ignore l'a b c de ces études, et M. Golther ne peut pas le contester sans se mettre en contradiction ouverte avec lui-même. Du reste, M. Golther précise; c'est heureux pour moi, car cela me permet de montrer bien clairement de quel côté est la vérité. En effet, d'après M. Golther (Z. v. L. 425), j'ai le tort de me servir de « nur ganz junge Volkssagen und Märchen, welche zum Theil halbliterarischer Entstehung und fremden Ursprunges für die Zeit der Artusgedichte überhaupt gar nicht in Betracht kommen können ». Voyons:

Ainsi que je l'ai déjà dit[1], j'ai cru démêler deux thèmes de contes populaires dans le roman inachevé de Chrestien. L'un de ces thèmes est celui dont j'ai déjà fait mention sous le nom d'« Aryan Expulsion and Return formula ». Il correspond au récit des « enfances » de Perceval. Je l'ai déjà dit, ce thème a été incorporé dans la légende héroïque de Finn au plus tard à la fin du xe siècle, puisque, profondément altéré, il figure sous une forme pseudo-historique dans un ms. de la fin du XI[e] siècle copié sur un autre ms. du commencement de ce siècle. Ce thème figure aussi dans la légende héroïque de Cûchulain, c'est-à-dire qu'il remonte certainement au VIII[e] siècle. M. Zimmer le constate lui-même (supra p. 185), mais il oublie de dire que cette constatation est de moi et que je l'ai faite il y a neuf ans.

Presque partout où se retrouve ce thème, il est étroitement lié à un autre dont le sujet est le combat du héros contre des monstres et la délivrance par lui de l'héroïne exposée à un grand péril. Ainsi Persée tue le monstre et délivre Andro-

1. Supra p. 184.

mède, ainsi Siegfried tue Fafnir et délivre Brunhild. Il en est de même chez les Celtes. Cûchulain dans un récit dont on ne peut, il est vrai, suivre la tradition diplomatique au delà du XIIe siècle, tue les Fomors et délivre la fille de Ruad. Ces deux thèmes sont encore de nos jours très répandus parmi les paysans gaéliques, soit de l'Irlande, soit de l'Ecosse; je connais, tant imprimées que manuscrites, plus d'une trentaine de variantes, dont au moins une douzaine se rattachent étroitement à la légende de Finn et racontent cette même histoire dont nous avons une version *populaire* du XVe siècle et une version pseudo-historique du Xe siècle. J'ai fait usage de ces variantes orales, mais peut-on prétendre que ce sont là de « ganz junge Märchen und Volkssagen »? Il m'a semblé aussi que, puisque les « enfances » de Perceval sont manifestement une variante d'un de ces thèmes, il était à la fois plus conforme au simple bon sens et plus strictement scientifique de rattacher cette variante (que Chrétien n'a pas pu *inventer,* qu'il a dû trouver quelque part) aux autres versions celtiques.

Le second thème que j'ai cru démêler dans le conte du Graal est celui du héros qui entreprend une vengeance à l'instigation et avec l'aide d'un être qui en bénéficie, puisque seul l'accomplissement de cette vengeance peut le délivrer, lui, d'un enchantement. Ce thème ne peut être démêlé dans le roman français que lorsqu'on confronte celui-ci avec le conte gallois de Peredur qui, lui, le présente sous une forme claire et logique. Il est vrai que je n'ai pas pu trouver une variante *exacte* de ce thème dans l'ancienne littérature irlandaise, en d'autres mots que je n'ai pas pu le suivre au delà de Peredur. Mais j'ai trouvé un exemple d'une des deux données de ce thème — la quête accomplie avec l'aide d'un être qui en bénéficie — dans un des plus anciens monuments que nous ayons de la littérature irlandaise, c'est-à-dire dans le glossaire de Cormac. J'ai étudié cet exemple très remarquable à tous les points de vue (voy. Tales, 467-468) et je renvoie à cette étude. Il faut remarquer que les variantes modernes de ce thème (à l'exception de l'Amadan Mor dont je parlerai tout à l'heure) n'ont rien qui rappelle la forme sous laquelle il se pré-

sente dans Peredur. Encore une fois n'est-il pas plus scientifique de rattacher Peredur à la filière traditionnelle qui va du VIIIe siècle (conte de Cormac) à nos jours, que d'en faire la source de toutes les versions, quelque diverses qu'elles soient, recueillies postérieurement ?

Un autre thème de conte populaire qui entre très certainement dans le Conte du Graal et que les divers auteurs de ce vaste poème n'ont certainement pas pu inventer, car il ne répond à rien dans les croyances courantes du XIIe siècle, est celui de la visite du héros au pays de « l'autre monde ». J'ai essayé de montrer (*Grail,* ch. VII) que la manière dont ce thème est présenté dans le conte du Graal, tant dans son ensemble que dans ses détails, ne peut s'expliquer qu'en la comparant à la tradition celtique. Quels sont les « nur ganz junge Märchen etc. » dont je me suis servi comme termes de comparaison ? J'ai cité (p. 184) une tradition sur les Tuatha dê Danann, rapportée par Keating qui écrivait au XVIIe siècle et qui a suivi des sources plus anciennes dont beaucoup sont perdues. J'ai cité (p. 185) la bataille de Magh Rath, roman pseudo-historique du XIIe siècle, et j'ai renvoyé à des contes du cycle Ultonien (c'est-à-dire du VIIIe-Xe siècle) ; j'ai cité le Mabinogi de Branwen, qui d'après M. Golther lui-même (p. 197, note) est antérieur au Conte du Graal ; j'ai cité le conte gaélique de Manus, au sujet duquel je renvoie à mon étude, *Arg. Tales,* pp. 483-84. Je dirai seulement ici qu'il me paraît très improbable que ce conte moderne, qui présente de fortes analogies avec le conte du Graal, dérive de ce dernier. Je dirai aussi que le *conte* de Manus est tout à fait distinct de la *ballade* de Manus, qui appartient en effet à un stage assez récent du cycle de Finn ; il faut donc se garder de rapporter à l'une des constatations faites sur l'autre. J'ai cité (p. 193) la visite de Cormac mac Art au royaume de Manannan mac Lir. Ce récit ne nous est parvenu que sous une forme très récente, mais un récit de ce genre était connu au Xe siècle, puisque le titre en a été conservé dans la grande énumération du Livre de Leinster. Du reste, le conte actuel a beaucoup de rapports avec d'autres variantes de la visite au pays de l'autre monde, notamment avec l'histoire de Bran

mac Febail, histoire qui se trouve dans le Leabhar na h'Uidhre et qui remonte certainement à l'époque pré-chrétienne de l'Irlande. N'est-il donc pas plus naturel de rattacher le conte de Cormac qui nous est parvenu au conte perdu du xe siècle que d'en faire un dérivé du Conte du Graal ? En tout cas, que l'on dise franchement si l'on préconise ou non cette dernière théorie. Dans le cas affirmatif, je me fais fort d'en démontrer le néant. J'ai cité aussi (p. 202) plusieurs variantes d'un thème qui figure la visite d'un héros dans le pays des ombres où il est exposé soit à des dangers, soit à des humiliations. La plus ancienne remonte au xie siècle au moins, puisqu'elle se trouve dans le Livre de Leinster. C'est le poème qui a été traduit ici-même par M. Whitley Stokes (VII, p. 289). Il s'y trouve le trait bien connu de la disparition des puissances ennemies (contre lesquelles lutte le héros) au lever du soleil, trait que j'ai noté plusieurs fois, sous une forme un peu différente, dans le Conte du Graal. M. Zimmer me citera peut-être l'Alwismal, et prétendra que ce trait est emprunté aux traditions scandinaves. Je n'en crois rien. J'ai discuté cet incident (p. 202) et je ne vois absolument rien qui en justifie l'attribution aux Teutons plutôt qu'aux Celtes, aux Celtes plutôt qu'aux Teutons. Une autre variante citée par moi est beaucoup plus récente et peut bien, sous sa forme actuelle, ne pas remonter au delà du xviie siècle ; c'est le texte bien connu « les illusions de Conan dans la maison de Ceash ». Il présente des analogies frappantes avec la visite de Thor à Utgarth Loki, telle qu'elle est racontée dans l'Edda de Snorri. Eh bien, j'ai signalé cette analogie et j'ai fait des réserves expresses au sujet de ce texte (p. 201). J'ai aussi cité une version recueillie dans la tradition orale (imprimée ici même par feu Campbell, I, p. 154) et j'ai constaté que cette version, toute moderne qu'elle est dans un sens, se rattache non pas au texte en prose du xviie siècle, mais au poème du xie siècle. Enfin j'ai cité des contes modernes qui offraient un parallèle à la visite de Perceval au château des Pucelles ; mais cet épisode remonte à une très haute antiquité en Irlande, puisqu'il se trouve dans le voyage de Maelduin (voyez la traduction de M. Stokes, supra Tome IX, et ma note, X. 34) qui d'après la

belle démonstration de M. Zimmer lui-même doit remonter aux VIIIe-IXe siècles. Or, dans le voyage de Maelduin, il se trouve déjà dénaturé dans un sens chrétien et il est moins archaïque que dans les contes recueillis en Ecosse il y a une trentaine d'années. Je ne puis poursuivre cette démonstration en détail, aussi me contenterai-je d'une simple statistique. J'ai fait entre le Conte du Graal et la tradition gaélique environ 28 comparaisons dont 10 sont empruntées à des textes qui remontent au delà du XIe siècle, 1 à un texte du XIIe siècle, 1 à un texte du XVe siècle, 3 à des textes des XVIe-XVIIe siècles, et le reste à des contes recueillis dans la tradition orale. Mais la plupart de ces derniers, ainsi que je viens de le dire, se rattachent étroitement aux anciens textes.

Les faits que je viens de citer se trouvent consignés soit dans mes travaux de 1881-82, travaux auxquels je renvoie fréquemment dans le *Grail*, soit dans le *Grail* lui-même, où j'ai consacré deux pages à répondre d'avance aux objections de M. Zimmer (p. 158-59), soit, développés plus amplement, dans *Arg. Tales*. Le lecteur pourra donc apprécier le bien fondé et, je regrette d'être obligé d'employer ce mot, la loyauté de la critique qu'on m'a faite « de m'être servi exclusivement de textes tout récents, d'une origine à demi-littéraire et étrangère ».

M. Zimmer s'en tient presque exclusivement à des critiques générales de ma méthode, formulées de telle façon que celui qui ne connaîtrait pas mon travail en aurait l'idée la plus fausse; aussi m'a-t-il bien fallu esquisser à grands traits la démonstration que j'ai développée en détail dans mon livre. J'arrive maintenant aux objections de détail. Elle se réduisent à trois :

(1) P. 508-09. J'ai tort de dire que l'épisode de la sorcière, chez Gerbert, est puisé dans la tradition celtique.

(2) J'ai tort de faire usage du poème gaélique l'Amadan Mor, dont le plus ancien texte se trouve dans un ms. qui contient aussi une traduction irlandaise d'un roman arthurien.

Donc, ajoute M. Zimmer, « sapienti sat » (p. 510).

(3) P. 518-15. J'ai tort de dire que le conte gallois de Peredur est un ramassis d'incidents qui n'ont de lien que la

personnalité du héros. Au contraire, dans Peredur, « die Art der Bearbeitung ist vollkommen dieselbe » que pour le Chevalier au Lion ou Geraint, et il n'existe pas une seule trace de l'activité que j'attribue à l'auteur de Peredur.

Quant au premier point, je pourrais me contenter d'opposer à l'assertion de M. Zimmer celle de M. Golther. En effet, ce dernier, tout en contestant le bien fondé des déductions que j'avais tirées de ce fait, reconnaît (p. 197, note) « dass die bei Gerbert verwendete Episode, deren Unursprünglichkeit leicht einzsusehen ist, an letzter Stelle auf kymrische Sage zurückgeht ». Mais ce serait un procédé peu courtois vis-à-vis de M. Zimmer. Du reste, il est bien entendu, M. Zimmer le crie sur tous les tons, que je suis un parfait ignorant en tout ce qui touche à l'histoire littéraire du moyen âge. Voici une occasion de m'instruire, je m'assieds humblement aux pieds de ce Gamaliel et je recueille avec empressement la précieuse doctrine que je vais exposer.

Afin qu'on soit à même d'en goûter toute la saveur et toute — l'originalité — il me faut dire quelques mots sur cet épisode. Il se trouve chez Gerbert (Potvin, t. VI, p. 181-84. *Grail,* p. 165-66) : Perceval rencontre 4 chevaliers qui transportent leur père, cruellement blessé, il apprend que c'est son oncle, et qu'il lutte contre des ennemis qu'il tue le jour, mais qui sont ressuscités la nuit par une hideuse vieille au moyen d'un philtre dont elle leur frotte la bouche. Elle est l'émissaire du roi de la « Gaste Chité ». Elle reconnaît son vainqueur dans Perceval, qui s'empare d'un peu de baume et ainsi tue les ressuscités et se guérit de ses blessures. Le *Sir Perceval* du ms. Thornton a le même incident, mais dénaturé. Le héros rencontre son oncle et ses cousins (il y a neuf fils, 3 × 3) qui ont peur de lui, le prenant pour le Chevalier Rouge, dont il porte les armes. Mais Perceval a déjà tué et le Chevalier Rouge et la mère de ce dernier, la vieille sorcière. J'ai cité des variantes de ce thème empruntées à la tradition orale gaélique — eh bien, celles-ci ne s'accordent pas avec le poème anglais du xve siècle, mais avec le roman français du xiiie siècle. Il me semble que cela donne à réfléchir. Mais c'était la description de la hideuse vieille qui m'avait le plus frappé chez

Gerbert, description qui répond étroitement à celle qu'en donne le paysan gaélique d'aujourd'hui. Il m'a semblé que ces faits justifiaient la conclusion que, chez Gerbert, cet épisode qui, ainsi que M. Golther l'a bien remarqué, n'est manifestement pas de son invention, remontait à un conte populaire celtique. Que dit M. Zimmer? Il cite une variante gaélique de cet épisode, beaucoup plus ancienne, quant à la date de sa transcription, que celle dont j'avais fait usage; elle est du commencement du XVIIe siècle. Là, la hideuse vieille se trouve dans l'armée de Lochlann contre laquelle lutte Finn. Il continue « Dass diese nordgemanische caillech die nordgermanische Hilde in irischer Auffassung ist, kann füglich nicht in Zweifel gezogen werden ». Ainsi la parenté entre Gerbert, le poème gaélique du XVIIe siècle, et le conte gaélique d'aujourd'hui[1] provient de ce que ce sont trois emprunts faits à la « nordgermanische Hildesage », laquelle a dû exister au XIIe siècle, puisque Gerbert écrivait au XIIIe. Voyons les faits[2].

Les deux plus anciennes versions que nous ayons de la « Hildesage » se trouvent dans l'Edda de Snorri et dans l'Historia danica de Saxo Grammaticus. Chez Snorri, Hilde est la fille de Hogne, enlevée par Hedin, poursuivie par son père qui atteint les fuyards. La lutte s'engage. Elle durera jusqu'au dernier jour, parce que chaque nuit Hilde réveille tous les morts. Saxo raconte à peu près la même histoire. Hilde voit combattre son mari et son frère, et elle réveille les morts au moyen de ses chants magiques. Voilà les deux seules versions de la Hildesage dont on puisse dire avec raison qu'elles soient plus anciennes que le roman de Gerbert. Or, je me demande quel rapport il y a entre la hideuse vieille de Gerbert, l'ennemie du héros, qui fait la guerre à son oncle et qui ressuscite seulement ses

1. M. Zimmer ne parle pas du Sir Perceval. Evidemment il ignorait que l'incident s'y trouvait. Pourtant je l'avais bien constaté dans mon ouvrage dont son article a la prétention d'être un compte rendu. Je dis: il ne le savait pas, car il ne peut certainement pas l'avoir ignoré de parti pris parce que ce fait démolirait sa critique de fond en comble.

2. Dans ce qui suit je renvoie à l'excellente édition de Gudrun par M. B. Symons, Halle, 1883. On y trouvera une étude courte, mais suffisante, du développement de la légende. Quant à ses rapports avec la mythologie germanique, je renvoie à mon étude sur Branwen, Folk-Lore Record, 1882.

adversaires, et Hilde, « femme si belle qu'on ne trouve pas sa pareille sur la terre » (Kudrun, st. 211), l'amante du héros, qui ressuscite également et les guerriers de celui-ci et ceux de son père. Si Gerbert a connu la Hildesage, comme le prétend M. Zimmer, comment cette transformation s'est-elle faite ? M. Zimmer devrait bien nous le dire. Mais comment aussi l'éminent professeur de Greifswald, ce connaisseur si approfondi de la littérature romantique, est-il arrivé à ces conclusions ? Très simplement ; il a pris une ballade courante aux îles Faroë dans le XVIIe siècle, où la tradition est tellement altérée que Hilde ne s'appelle plus Hilde, mais Gudrun [1], et où en effet elle est décrite sous des traits qui rappellent la « Vieille » de Gerbert, et il a argué de cette version récente et dénaturée, au lieu de se rapporter à la véritable « nordgermanische Hildesage » du XIIe siècle. En outre, d'après M. Symons, le seul incident (la résurrection des morts) qui soit commun à la Hildesage et au récit de Gerbert n'appartient pas originellement au premier ; il manque en effet à la légende de Walther et Hildegonde, et il aurait été ajouté après que le mythe germanique eut pénétré aux pays scandinaves. Je ne puis m'associer à ces conclusions de M. Symons, mais qui ne voit que, si elles sont vraies, elles enlèvent jusqu'à la pauvre feuille dont la théorie de M. Zimmer voile sa nudité ? En tout cas, M. Zimmer aurait certainement dû en tenir compte.

Il convient de noter que deux des données dont se compose la Hildesage de Snorri se trouvent dans la littérature celtique. C'est d'abord le combat se prolongeant à l'infini pour l'héroïne : pour Kreiddylad se battent et se battront chaque premier jour de mai, jusqu'au jour du jugement, Gwythyr, fils de Greidiawl et Gwynn, fils de Nudd (Kulhwch, éd. Loth, p. 224). Or, le conte de Kulhwch, tel que nous l'avons, est antérieur à toute influence française (voir ce qu'en dit

1. C'est-à-dire que le trait caractéristique de la mère a été reporté sur la fille. Peut être aussi cette version a-t-elle été influencée par la légende de Kriemhild-Gudrun. En effet, la *Hvens'che Chronik* du commencement du XVIIe siècle, qui dénature l'histoire des Nibelung aussi fortement que la ballade des îles Faroë dénature celle de Hilde, représente Kriemhild-Gudrun sous des traits défavorables. Voir Branwen, p. 22.

M. Zimmer, p. 523). C'est ensuite la résurrection des guerriers tués. M. Symons pense aux *einherjar* de la mythologie scandinave (Kudrun, p. 50). Toutefois il faut remarquer que les *einherjar* ne sont pas censés renaître dans cette vie. Or, cet incident se trouve dans le Mabinogi de Branwen[1] dont M. Golther dérive l'épisode de Gerbert (p. 197, note) et que M. Zimmer place au nombre des récits gallois qui correspondent pour la forme aux plus anciens récits irlandais (G. G. A. p. 808), ce qui vient à l'appui de l'attribution que j'avais faite de ce récit aux xe-xie siècles. On peut aussi comparer la légende sur les Pictes telle qu'on la trouve dans les additions au Nennius irlandais (éd. de Todd, p. 125), additions qui sont probablement du xie siècle. Les Pictes blessés doivent se baigner dans du lait frais, et ils se relèvent sains et saufs.

Voilà donc les ressemblances entre la Hildesage et la tradition celtique du xe-xiie siècle. Je ne crois pas que l'on puisse les mettre sur le compte d'emprunts faits par les Celtes aux Scandinaves. Voyons maintenant les ressemblances beaucoup plus grandes entre le récit de Gerbert et celui de Sir Perceval et l'ancienne tradition celtique. J'ai déjà parlé de la résurrection des morts ; il est évident que la lutte du héros contre la vieille sorcière, mère de son ennemi (Sir Perceval), a au moins autant d'importance dans ce récit que la résurrection. Or, nous retrouvons cet incident dans la forme la plus ancienne du Tochmarc Emere, texte publié et traduit par M. Kuno Meyer, ici même (X, 4). Il est à noter que, tandis que cette rédaction que M. Meyer assigne au viiie siècle ne donne qu'un fils à l'adversaire de Cûchulain, la vulgate lui en donne 3 (Arch. Review, I, p. 302). Il me semble que la vulgate, quoique d'une rédaction postérieure, a gardé un trait primitif. Notons aussi qu'un des premiers exploits de Cûchulain est son

1. Comme dans mon étude sur Branwen j'ai indiqué que ce conte a très probablement été influencé et par des récits du cycle Nibelung et par des récits du cycle Hilde-Gudrun, ce qui montre *inter alia* que je n'ai aucun parti pris contre l'influence allemande quand elle est bien démontrée, je tiens à dire ici que je ne crois pas que l'idée de la résurrection de guerriers tués fût inconnue aux Celtes avant qu'ils eussent entendu des récits allemands, comme le veut M. Zimmer (509, note).

combat contre les 3 Mac Nechtain. O'Curry dans son analyse (M. C. II, 366) parle d'une mère de ces trois personnages; l'analyse de M. Zimmer (Z. v. S., 1887, p. 448) n'en fait pas mention. Si O'Curry a raison, je crois que voilà une autre variante du même incident.

Résumons. La Hildesage ne peut être l'origine de l'épisode chez Gerbert, *a fortiori* de celui de Sir Perceval; il est très douteux qu'elle ait influencé le Cath Finntragha, comme le veut M. Zimmer (p. 509, note). Pour appuyer une conclusion fausse en tous points, M. Zimmer se prévaut d'un texte récent et corrompu qui a bien pu, lui, être influencé par la tradition celtique.

Ajoutons que la plupart des faits précités se trouvent dans mon étude sur Branwen. Si M. Zimmer s'était reporté au travail déjà ancien de l'homme qu'il tançait si superbement de l'ignorance la plus grossière, il se serait épargné l'incroyable bévue que j'ai dû exposer. J'emprunte à M. Zimmer, en y changeant un mot, une phrase qui donne bien la moralité de cette histoire: « Das Beispiel ist instructiv, aber in einem anderem Sinne als *Zimmer* meint ».

M. Zimmer a parfaitement raison dans une partie de ce qu'il me reproche au sujet de l'Amaadan Mor. J'aurais dû remarquer qu'O'Donovan, en parlant du texte du Ms. H. 2. 6 l'avait ainsi qualifié: 38 pages of pure Irish prose, supposed to be a translation from Welsh; a story in which king Arthur's knights are introduced and necromancers ». Du reste, comme cela arrive souvent, j'ai retrouvé ce passage quand il était trop tard et j'en ai pris bonne note pour ma seconde édition, si jamais celle-ci doit paraître. Mais M. Zimmer se contente de constater cette erreur. L'indication d'O'Donovan suffit-elle pour démontrer que j'avais tort en croyant à l'origine purement irlandaise de l'Amadan Mor? Voyons les faits. En premier lieu, le texte de 1716 (c'est la date du Ms. H. 2.6) est en prose, tandis que c'est une ballade que j'ai étudiée. Le texte de 1716 a-t-il été mis en vers dans le courant du XVIIIe siècle en Irlande, a-t-il pénétré en Ecosse dans le courant des dernières 150 années? Sinon, la ballade n'est-elle pas plus ancienne que le texte en prose, et dans ce cas le fait que ce

dernier se trouve accolé dans un manuscrit récent à un texte qui est certainement d'origine arthurienne (la traduction du Chevalier au Lion) ne perd-il pas toute sa valeur? Pourquoi M. Zimmer n'a-t-il éclairci ce point, au lieu de se contenter d'une constatation qui peut éblouir les ignorants, mais qui, prise isolément, ne prouve absolument rien contre la thèse que j'ai soutenue. J'avais espéré pouvoir éclaircir ce point moi-même, mais des renseignements précis sur le texte de H. 2. 6 me font défaut. Je ne puis donc que communiquer une liste des textes contenus dans le Ms. H. 2. 6, liste que je dois à l'obligeance du Rev. T. K. Abbott, bibliothécaire de Trinity College : 1. Life of the son of Magnus Mc Guire ; 2. Life of St Magog ; 3. The enchanted castle (a Fenian romance) ; 4. History of the Gilla Duan (Fenian) ; 5. A satire on the vulgar by R. Nugent ; 6. Hugh Feardy son of Danan, a story ; 8. Songs ; 9. The story history of the sons of the King of Hirroe ; 10. The history of the sons of the King of Spain ; 11. The little feast of Almain ; 12. The history of the Knight and the lion ; 13. The history of the great fool. On le voit, les textes rassemblés dans ce Ms. sont évidemment de provenances très diverses. Peut-on dire que le seul fait de se trouver à côté d'un récit arthurien suffise pour établir la nature arthurienne du n° 13 ? Dans ce cas-là, pourquoi n'en serait-il pas ainsi du n° 11 ? Je me demande du reste si O'Donovan ne s'est pas trompé et si l'indication précitée ne se rapporte pas au n° 12 et non pas au n° 13 ? Espérons que les celtistes de Dublin résoudront ce point intéressant. En tout cas, après avoir relu de nouveau la ballade de l'Amadan Mor, je me refuse à y voir une adaptation du roman arthurien. Je puis me tromper, mais il faut qu'on le démontre. C'est là ce que M. Zimmer aurait dû faire, c'est là ce qu'il n'a pas fait.

J'arrive au troisième grief de M. Zimmer, celui de m'être servi du conte gallois de Peredur pour éclaircir l'origine du conte du Graal, alors que le premier n'est que le dérivé du second. M. Zimmer se contente d'assertions à l'appui desquelles il ne produit pas un seul argument ; c'est M. Golther qui se charge de fournir des preuves, et la doctrine qu'il professe mérite une discussion sérieuse. Mais auparavant examinons un peu les

assertions de M. Zimmer. J'avais écrit que le conte gallois de Peredur « est un composé factice d'incidents divers auxquels la personnalité du héros seule sert de trait d'union, et dont l'auteur a évidemment glané les matériaux un peu au hasard ». A grand renfort d'italiques, M. Zimmer déclare qu'on ne peut observer chez le conteur gallois aucune trace des procédés que je lui attribue (p. 514). Voici les faits :

Le conte de Peredur remplit les pages 45-110 du fascicule II de la traduction des Mabinogion de M. Loth. On peut le diviser en 25 épisodes ou incidents différents, comme je l'ai fait dans le *Grail* (p. 33-37). Je donne en note la concordance de ces « incidents » avec la pagination de M. Loth[1].

La concordance du Peredur et du conte de Graal se trouve p. 132-33 du *Grail*. Il suffit de dire ici que les « incidents » 1 à 9 et 20 à 22 ont des rapports avec Chrestien, et les incidents 24-25 avec une des continuations de Chrestien. Restent les incidents 10 et 12 à 19 qui n'ont aucun rapport ou n'ont qu'un rapport très éloigné avec le roman français. Ils occupent une vingtaine des 65 pages dont se compose le conte, c'est-à-dire qu'ils en forment presque le tiers. Ni M. Zimmer ni M. Golther n'en tiennent aucun compte. Je reparlerai tout à l'heure de ces incidents ; pour le moment il me suffit de constater qu'ils sont très disparates.

Aussi M. Golther aurait-il parfaitement raison, les parties du Peredur qui ont des rapports avec le conte du Graal n'en seraient-elles qu'une simple traduction abrégée, qu'il serait néanmoins vrai, littéralement et textuellement vrai, que le

1. Inc. 1 Loth, p. 46-49.
Inc. 2, p. 49-51.
Inc. 3, p. 51-56.
Inc. 4, p. 56.
Inc. 5, p. 56-58.
Inc. 6, p. 58-60.
Inc. 7, p. 60-62.
Inc. 8, p. 62-68.
Inc. 9, p. 68-69.
Inc. 10, p. 69-70.
Inc. 11, p. 70-75.
Inc. 12, p. 75-76.
Inc. 13, p. 76-80.
Inc. 14, p. 80-82.
Inc. 15, p. 82-86.
Inc. 16, p. 86-90.
Inc. 17, p. 90.
Inc. 18, p. 90-92.
Inc. 19, p. 92-96.
Inc. 20, p. 96-98.
Inc. 21, p. 98-101.
Inc. 22, p. 101-102.
Inc. 23, p. 102-105.
Inc. 24, p. 106-108.
Inc. 25, p. 108-110.

conte gallois tel que nous l'avons est un composé d'incidents de provenances diverses. M. Zimmer l'a nié, mais c'est en ignorant de parti pris le tiers du conte. M. Zimmer ajoute des réflexions que je ne veux pas lui rendre le mauvais service de répéter, et qu'il regrette peut-être à cette heure — du moins je l'espère.

Mais M. Golther a-t-il parfaitement raison ? Il n'expose nulle part sa thèse d'une façon claire, mais je ne crois pas aller au delà de sa pensée en la formulant ainsi : Chrestien a le premier traité le sujet de la quête du Graal et de la lance qui saigne ; tout ce qui a été écrit depuis relève de son roman inachevé et a été écrit dans le but de le compléter ; à la vérité il avoue avoir puisé à une source antérieure, mais cette source est entièrement perdue et n'a eu aucune influence sur les autres écrivains du cycle.

Avant d'aborder l'examen de cette thèse, qu'il me soit permis de dire deux mots sur les parties du Peredur pour lesquelles M. Golther n'a su trouver aucun original français. Il s'agit surtout de deux épisodes : Peredur se fait le champion des jeunes hommes tués chaque jour par le monstre lacustre et ressuscités le lendemain à l'aide d'un baume merveilleux. Il tue le monstre grâce aux conseils d'une dame dite du Mont. A cet endroit du récit, Peredur passe au milieu d'une vallée à travers laquelle coule une rivière, un troupeau de moutons blancs se trouve d'un côté, un troupeau de moutons noirs de l'autre ; dès qu'ils traversent la rivière ils changent de couleur. Or cet incident se trouve (et il ne se trouve nulle part ailleurs à ma connaissance) dans le voyage de Maelduin, texte irlandais qui, d'après la belle démonstration de M. Zimmer, remonte aux VIIIe-IXe siècles. Quant au reste de l'épisode, sans vouloir abuser du mot « celtique », il est impossible, me semble-t-il, de n'y pas reconnaître le tour et le ton des récits celtiques, soit de l'ancienne épopée irlandaise, soit des contes populaires d'aujourd'hui. L'autre épisode est celui où Peredur assiste *incognito* à un tournoi, il y est vainqueur, l'impératrice le fait chercher, il ne se rend qu'à la quatrième sommation, après avoir repoussé les messagers qui voulaient l'amener de force. L'impératrice se trouve être la dame du Mont, et ils

vivent ensemble quatorze ans. M. Golther insiste sur le ton français de cet épisode, le tournoi, la courtoisie, le service des dames. Il a raison dans une certaine mesure, et je ne prétends pas que cet épisode soit aussi archaïque que l'autre; il a été rédigé au XII[e] siècle au plus tôt. Mais le fond de l'épisode est un thème de conte très répandu. M. Golther prétend-il que toutes les versions gaéliques dérivent du conte gallois? Sinon, n'est-il pas plus simple de voir dans l'épisode du Peredur une variante de ce thème populaire mise au goût du jour? Rappelons-nous que dans un récit irlandais qui remonte certainement au XI[e] siècle Cûchulain lutte *incognito* contre les trois Fomors et se dérobe aux recherches[1].

Revenons à la thèse de M. Golther. Je reprocherai à ce savant de n'avoir pas envisagé le problème du Graal en son entier; autrement il ne lui aurait pas échappé que la solution qu'il en propose n'explique que certains faits et en laisse d'autres encore plus inintelligibles que chez M. Birch-Hirschfeld ou chez moi. Quelques mots suffiront pour mettre au fait ceux qui ne connaissent pas de première main le cycle du Graal. Celui-ci comprend, outre le conte du Graal (environ 60,000 vers) et ses imitations (Wolfram, Heinrich v. d. Türlin), plusieurs romans, soit en vers (Robert de Borron), soit en prose (la Queste del Saint Graal, le Perceval le Gallois, le Grand Saint Graal), dont l'étendue, pris ensemble, égale celle du Conte del Graal. Dans cette vaste littérature on distingue nettement deux parties: 1° l'histoire du Graal en Palestine et le récit de son transport jusqu'en Grande-Bretagne; 2° le récit de la quête faite pour le trouver par des chevaliers de la cour d'Arthur. Je désigne ces deux parties par les noms génériques d'*histoire* et de *quête*.

Il est certain que la seconde partie est en réalité la plus an-

1. L'on m'objectera peut-être que ce trait se trouve dans la deuxième rédaction du *Tochmarc Emere* dans laquelle MM. Zimmer et Kuno Meyer ont distingué une influence scandinave. J'admets parfaitement ce qu'a dit M. Meyer ici-même (XI, p. 414 *et seq.*) de l'influence scandinave, mais je ne puis admettre que toutes les différences qu'il signale entre le texte du VIII[e] et le texte du XI[e] siècle soient des emprunts faits aux Scandinaves. Le texte qu'a publié M. Meyer me fait l'effet d'être très abrégé, et je ne puis croire qu'il représente la rédaction orale d'un *ollamh* du VIII[e] siècle.

cienne; il est également hors de doute que le roman inachevé de Chrestien, qui décrit la *quête* seulement, est la plus ancienne rédaction d'aucun récit du cycle qui nous soit parvenu; hors de doute aussi que l'on ne saurait dire d'une façon absolument certaine si oui ou non l'*histoire* a existé avant Chrestien, ni comment celui-ci aurait achevé son roman. Ce sont là, si je ne me trompe, les seules certitudes que l'on ait. Aussi toute solution du problème devra forcément se contenter de n'être qu'un à peu près. Trois questions se posent: une version de l'*histoire* a-t-elle existé avant Chrestien; les continuateurs de Chrestien ont-ils eu d'autre source que lui; en est-il de même pour le Peredur gallois et le Sir Perceval en vers anglais?

M. Golther décide la première question négativement. Chrestien, on le sait, laisse planer un mystère profond sur la provenance et la nature du Graal et de la lance qui saigne. Ce mystère a piqué la curiosité d'un continuateur anonyme qui a eu l'idée de mettre ces objets merveilleux en rapport avec la Passion de Notre-Seigneur et avec Joseph d'Arimathée. Ensuite, ou peut-être auparavant, Robert de Borron a développé cette donnée dans son poème bien connu. Les écrivains plus récents tels que les auteurs du Perceval en prose et de la Queste del Saint Graal se sont servis et de Chrestien et de Robert; enfin les derniers continuateurs de Chrestien, Mennecier et Gerbert, suivent surtout les romans en prose [1].

Il faut comparer cette évolution des romans du Graal avec celle que j'ai préconisée (*Grail,* 95) et qui en diffère surtout en ceci que je n'attribue au poème de Robert aucune influence sur les romans postérieurs, si ce n'est sur le Grand Saint Graal. On voit que M. Golther hésite à nous affirmer que Robert de Borron ait eu le premier l'idée de compléter Chrestien. C'est pourtant là un point d'une importance capitale. L'on s'étonne que M. Golther ne soit pas frappé du fait que chez Chrestien la lance qui saigne a une importance tout au moins égale à celle du Graal, et que chez Robert (du moins

1 Zeitschrift für Vgl. Lit. 419-20.

dans le Joseph) il n'en est fait aucune mention[1]. Est-ce bien là le procédé d'un homme qui n'écrit que pour éclaircir les points mystérieux dans l'œuvre de son prédécesseur? Continuons: trois hypothèses sont possibles si la théorie de M. Golther est vraie. Ou le continuateur anonyme a connu Robert, ou celui-ci a connu le continuateur, ou les deux ont eu l'idée indépendamment l'un de l'autre d'imaginer la même fable pour expliquer et compléter le roman de Chrestien. Si M. Golther préconise la première hypothèse, je lui ferai observer que le récit chez Robert est infiniment plus détaillé que chez le continuateur et que l'on ne comprend absolument pas pourquoi celui-ci l'aurait négligé en faveur de la version banale et confuse qu'il nous offre[2]. D'autre part, si Robert a connu le continuateur, où a-t-il pris les personnages nouveaux, Brons, Enygeus, Alain, Petrus, de son poème? Quant à la troisième hypothèse, il sera temps de la discuter si jamais elle est posée sérieusement.

Quelle est ma doctrine à ce sujet? Je croyais, et je crois encore qu'il a existé avant Chrestien des légendes qui attribuaient la conversion de la Grande-Bretagne à Joseph d'Arimathie et qui établissaient un rapport quelconque entre lui et l'épopée arthurienne. Je suis tenté de croire, et que dès avant Chrestien ce rapport portait sur le vase mystérieux, et que si Chrestien avait achevé son œuvre il aurait donné une signification chrétienne et à la lance et au Graal. Mais, je le répète, il est impossible de se prononcer là-dessus. En tout cas, je crois fermement que Robert aussi bien que les autres écrivains qui nous ont donné l'*histoire* ont puisé dans une tradition déjà établie et ne l'ont pas créée de toutes pièces. Du reste, que l'on relise Chrestien et que l'on dise si l'idée de compléter son œuvre en la rattachant à l'histoire de Joseph d'Arimathie est aussi simple que le prétend M. Golther.

Dès le début, on le voit, M. Golther ne se rend pas bien compte des conséquences de son hypothèse. Quand même

1. C'est, on le sait, une des raisons qui ont porté M. Birch-Hirschfeld à attribuer à Robert une date plus ancienne que celle de Chrestien.

2. Le texte se trouve à la fin du tome IV du Conte del Graal, édition Potvin.

aussi l'*histoire* dériverait tout entière du roman de Chrestien, cela ne prouverait en aucune façon que la *quête* fût l'invention du poète français. Mais si le contraire est vrai, si l'*histoire* est plus ancienne que Chrestien, *à fortiori* peut-on dire la même chose de la *quête*. Continuons à examiner la théorie de M. Golther et voyons comment il explique les rapports de Chrestien et des continuateurs auxquels il prétend donner le poète champenois comme source unique.

D'après Chrestien, Perceval, après avoir vaincu le chevalier rouge, reçu l'instruction chevaleresque de Goenemans et délivré sa cousine Blanchefleur, est arrivé chez le roi pêcheur. Là on lui fait cadeau d'une épée qui lui est destinée et il voit passer la lance qui saigne, le Graal et le plat d'argent. Il ne demande pas qui l'on sert avec ces objets, et le lendemain, lorsqu'il s'en va, il trouve le château désert, et il essuie de vifs reproches de la part de sa cousine; elle lui apprend que s'il avait posé cette question il aurait guéri le roi pêcheur blessé dans une bataille. Il doit aussi avoir bien soin de l'épée qui se brisera autrement, mais qui pourra être raccommodée si on la trempe dans un lac près duquel habite son forgeron, Trebucet. Plus tard, Perceval essuie de nouveaux reproches de la part de la demoiselle hideuse [1], et il se met en quête du château du roi pêcheur. En même temps Gauvain s'en va à Montesclaire délivrer une princesse, et Giflet se met à la recherche du Château Orgueilleux. Perceval apprend d'un ermite, son oncle, que son péché en quittant sa mère lui a fermé la bouche lorsqu'il est arrivé pour la première fois chez le roi pêcheur. Puis Chrestien décrit les aventures de Gauvain dans le Château des Merveilles, et là son poème s'arrête brusquement.

L'œuvre de Chrestien ne forme que la sixième partie du Conte del Graal. On s'accorde maintenant à reconnaître quatre continuations [2] : (1) celle d'un anonyme, vers 10602-

1. M. Golther a négligé le beau rapprochement qu'a fait M. Kuno Meyer de la demoiselle hideuse avec Leborcham la ménagère du roi Conchobar dans l'ancienne épopée irlandaise et que j'ai signalé (Academy, 1889, juin). Encore un point de contact entre la tradition gaélique et le roman français.

2. Dans mon *Grail* j'ai suivi M. Birch-Hirschfeld en attribuant les deux

21916 (Inc. 1-5 de mon analyse, *Grail,* p. 15-16). Gauvain y achève les aventures du Château des merveilles, et après une foule d'autres arrive chez le roi pêcheur où il subit une aventure à peu près identique à celle de Perceval chez Chrestien. Il y a toutefois un nouvel incident : on veut lui faire resouder une épée brisée, il n'y parvient pas.

Il est vrai, comme le veut M. Golther, que le continuateur aurait pu inventer cet incident nouveau, mais il convient de faire remarquer que tout cet épisode est d'un ton plus archaïque que chez Chrestien. Ainsi Gauvain, parce qu'il accomplit l'épreuve à moitié, fait refleurir la campagne qui était devenue déserte à la suite de l'enchantement qui pesait sur le roi pêcheur. Or Chrestien a lui-même pris soin d'indiquer quels résultats eussent été produits si Perceval avait posé la question, et il ne se trouve rien de semblable parmi eux[1]. Doit-on attribuer ce trait à l'invention d'un écrivain du XIIIe siècle? Je ne le crois pas.

La seconde continuation, de Gaucher de Dourdan, s'étend du vers 21917 au vers 34943 (Inc. 6-22 de mon analyse, *Grail,* p. 16-19). Perceval y accomplit les aventures du Château à l'échiquier, revoit Blanchefleur et la quitte une seconde fois, visite le Château aux Pucelles et arrive pour la seconde fois chez le roi pêcheur ; de nouveau il voit la lance qui saigne et le Graal ; on lui présente aussi l'épée brisée qu'il ressoude, après avoir cette fois-ci posé la question libératrice.

Je parlerai tout à l'heure de l'épisode du Château à l'échiquier. Si l'on s'en tient simplement à ce que Gaucher dit du roi pêcheur et du Graal, il n'y a là, j'en conviens, rien qu'il ne puisse avoir inventé. Mais ajoutons que l'incident de l'épée brisée est escamoté par M. Golther avec une singulière désinvolture. Je cite ses paroles : « Nun war das geheimnissvolle Schwert, welches Perceval nach Chrestien bei seinem Gralbesuch erhielt, über dessen Bedeutung wir aber nichts erfahren, dazu ausersehen eine Rolle zu spielen » (p. 200), mais

premières continuations à Gaucher de Dourdan. Mais j'ai fait des réserves formelles sur l'homogénéité de cette partie du conte.

1. Chrestien, v. 4763-67, cf. aussi *Grail,* p. 87.

l'épée brisée du premier continuateur et de Gaucher n'a rien à faire avec l'épée que reçoit Perceval chez le roi pêcheur lors de sa première visite (cf. Chrestien, v. 4831, et Gaucher, 34750-51), et je ne comprends pas comment l'incident chez Chrestien eût pu donner lieu à celui de ses continuateurs. Au contraire, les paroles de Chrestien sont de nature à suggérer des aventures d'un tout autre genre; pourquoi les continuateurs ne se seraient-ils pas tenus tout simplement à leur modèle et auraient-ils dénaturé à plaisir cet incident ?

La troisième continuation, celle de Mennecier, comprend quelque 10,000 lignes. Le roi pêcheur y raconte avec un grand luxe de détails (ce que du reste avait déjà fait le premier continuateur) tout ce qui se rapporte à la lance, au Graal, aux diverses autres merveilles de son château, enfin à l'épée brisée. Son frère (l'oncle de Perceval) a été tué traîtreusement par Partinal dont l'épée se brisa en portant le coup félon. C'est en maniant les fragments de cette épée que le roi pêcheur s'est blessé. Après beaucoup d'aventures Perceval arrive chez Trébucet qui raccommode son épée (celle de Chrestien, non pas celle des continuateurs, cf. Chr., v. 4831, et Mennecier, v. 41537), revoit Blanchefleur de nouveau, trouve Partinal, le tue, pend sa tête à son arçon, et après avoir erré pendant une année, retrouve, par accident, le château du roi pêcheur. Celui-ci est immédiatement guéri, on plante la tête de Partinal sur un pieu tout en haut du château, et après la mort du roi pêcheur, Perceval lui succède.

Or il y a ici contradiction formelle entre Mennecier et Chrestien, qui est, d'après M. Golther, son unique source. Chrestien dit formellement que le roi pêcheur fut blessé en bataille. Quel motif a pu déterminer à rompre avec son modèle le copiste ignorant qu'est Mennecier d'après la théorie de M. Golther (p. 200)? Voilà ce que devrait nous expliquer celui-ci. Je crois pour ma part que l'épisode de Partinal faisait partie de la source de Chrestien, que celui-ci avait l'intention de l'éliminer, qu'à cet effet il a fait plusieurs changements, notamment dans ce qui se rapporte à l'épée, et que Mennecier a reproduit la donnée primitive sans se soucier de ce qu'il se mettait en désaccord avec Chrestien. Considérons bien l'épi-

sode lui-même ; cette tête que l'on pend à l'arçon, cette tête que l'on plante sur un pieu en haut d'un château — sont-ce là des traits de mœurs françaises du XIIIe siècle, peut-on les attribuer à l'invention d'un rimeur français de ce siècle? Ce sont, au contraire, les mœurs de la plus ancienne épopée irlandaise, dont les guerriers sont de véritables chasseurs de têtes, et dans laquelle les palais royaux présentent l'aspect d'un village Dyak ou d'un kraal africain, entourés qu'ils sont de pieux couronnés de têtes de guerriers ennemis [1].

La quatrième interpolation, celle de Gerbert, comprend quelque 15,000 lignes. Dans ce qu'il rapporte du Graal il ne se trouve rien, j'en conviens, qui ne pourrait être de son invention. Mais il faut tenir compte des rapports probables de Gerbert avec le poème français perdu qui a servi de modèle à Wolfram von Eschenbach, et que chez ce dernier le ton du récit est souvent plus archaïque que chez Chrestien (cf. *Grail,* 262), fait qu'on doit attribuer au modèle français; aussi est-il peu probable que, soit ce dernier, soit Gerbert, dérivent entièrement de Chrestien comme le veut M. Golther. Gerbert contient aussi l'épisode de la sorcière qui, nous l'avons déjà vu, se rattache en toute probabilité à l'ancien fond de traditions celtiques.

Résumons. Cet examen hâtif des romans français qui s'occupent du Graal n'appuie en aucune façon la théorie d'après laquelle ils ont leur source unique dans Chrestien. Au contraire, cette théorie fourmille de difficultés ; elle ne peut rendre compte de la genèse soit de Robert de Borron, soit de la version de l'*histoire* du Graal qui se trouve chez les continuateurs; elle n'explique pas les divergences entre Chrestien et ses continuateurs, et surtout elle rend parfaitement inexplicable le désaccord formel entre Chrestien et Mennecier.

Passons aux rapports du conte gallois et du roman en vers anglais avec le conte du Graal. Ces deux ouvrages contiennent des épisodes qui ne sont pas dans Chrestien. Ou bien ils les

1. Cf. *Arg. Tales*, 413. Il faudrait y ajouter le passage des enfances de Cûchulain où celui-ci emporte les têtes des 3 Mac Snechtain, les premiers guerriers qu'il a tués (Manners and Customs, II, 366)

ont pris à la source de Chrestien ou bien à ses continuateurs. M. Golther est logique, c'est à cette seconde alternative qu'il s'arrête, et il prouve encore une fois combien la logique est mauvaise conseillère dans les investigations historiques.

Dans le Peredur, le héros, parvenu chez le roi pêcheur, voit passer devant lui non pas une lance et un « Graal », mais une lance et une tête coupée dans un plat. Pourquoi une tête? C'est que, répond M. Golther, Chrestien ne s'explique pas sur la nature et la provenance de son « Graal » ; ce mot a dérouté le traducteur gallois et il lui a tout bonnement substitué une tête. Mais quel motif a poussé le conteur gallois à faire choix du mot tête de préférence à tout autre ? La réponse de M. Golther est étonnante. Le gallois l'a pris chez Mennecier. Suivons avec attention ce raisonnement. Le mot Graal était inconnu au traducteur, il n'en devine pas la nature, il n'approche pas le moins du monde de sa vraie signification, même après avoir lu les trois descriptions longues et détaillées de l'objet mystérieux qui se trouvent chez les continuateurs. Ce n'est qu'après avoir lu quelque 40,000 lignes que la lumière se fait dans son esprit: il trouve une tête coupée qui, soit dit en passant, n'a absolument rien à voir avec le Graal lui-même, et il assimile cette tête au Graal, quoiqu'il eût là sous ses yeux, non pas une fois, mais deux et trois fois tout ce qu'il fallait pour l'éclaircir sur la véritable nature de l'objet qui l'avait intrigué chez Chrestien. Voilà, on en conviendra, un beau trait, et l'on ne peut qu'être reconnaissant au savant qui nous procure quelques moments de douce gaîté, au milieu d'études aussi arides que le sont celles sur les romans du Graal.

Sans m'arrêter à une réfutation que je me permets de regarder comme inutile, je dois pourtant faire remarquer que Mennecier écrivait vers 1225, et que si le Peredur l'a connu, il ne peut remonter au delà de 1230. Voilà une date bien récente pour ce conte ; MM. Rhys et Evans auront certainement des réserves à faire sur ce sujet. Du reste, à cette date, la Queste del Saint Graal (qui donne, on le sait, une version détaillée de *l'histoire*) était très probablement connue dans le Pays de Galles ; il existe une traduction galloise de ce roman, faite d'après une rédaction plus ancienne qu'aucun des textes

français qui nous soient parvenus. On ne peut guère croire que l'auteur de Peredur, s'il écrivait aux abords de 1230, ait ignoré cette traduction ou que, la connaissant, il l'ait négligée.

Le croirait-on ? La théorie que je viens d'exposer charme tant M. Golther, qu'elle lui sert aussi pour expliquer le Sir Perceval anglais[1]. Ce petit poème est du xv[e] siècle dans sa rédaction actuelle. Mais je n'ai pu que me rencontrer avec des érudits distingués, en y reconnaissant des traits archaïques. L'auteur, on le sait, laisse absolument de côté tout ce qui, chez Chrestien, se rapporte au Graal. La faute en est toujours, d'après M. Golther, aux allures énigmatiques du poète français ; dans le doute, le traducteur anglais s'est abstenu. Voilà une réserve dont on trouverait difficilement un second exemple chez les écrivains du moyen âge. Mais lui aussi a connu non seulement Mennecier, auquel, d'après l'indication formelle de M. Golther, il a emprunté la fin de son roman, mais aussi Gerbert, auquel, *ex hypothesi,* il a dû emprunter, en le dénaturant étrangement, l'épisode de la vieille sorcière. Lui donc aussi, il a négligé les indications formelles de ses modèles sur la nature et la provenance du Graal ; lui qui *ex hypothesi Goltheri* écrivait vers 1250 au plus tôt (Gerbert est de 1230-1240), a ignoré l'immense littérature qui existait dès lors sur *l'histoire* du Graal.

Passons à un autre ordre de faits. Un des épisodes les plus intéressants de la continuation de Gaucher de Dourdan est celui du Château à l'échiquier et de la Chasse du cerf blanc. Il se trouve aussi et dans le Peredur gallois et dans le Perceval en prose qui nous est parvenu dans deux manuscrits à la suite du Joseph et du Merlin de Robert de Borron. J'ai étudié

1. En 1881 j'avais dit de l'hypothèse de M. Schulz sur l'origine de ce poème « that it was probably correct ». C'était là une erreur. En 1888 j'ai consacré cinq pages à ce poème et l'on y trouvera, je le crois, la théorie la plus conforme à tous les faits qu'on ait encore exposée à cet égard. M. Golther (p. 204) cite l'opinion de 1881, mais ne souffle mot de celle de 1888, qui lui a évidemment échappé. C'est fâcheux pour lui, car j'y signale un fait qui démontre que le Sir Perceval actuel n'est qu'un abrégé et qu'il a dû suivre un modèle plus archaïque que le poème de Chrestien. Si M. Golther l'avait vu, il aurait évidemment évité les erreurs dans lesquelles il est tombé au sujet de ce récit.

cet épisode, pp. 139-142 de mon Grail, et voici les résultats auxquels je suis parvenu : le Peredur gallois présente d'une façon claire et logique tous les éléments d'un thème de conte populaire qui peut se résumer ainsi : les parents du héros sont en butte aux attaques d'ennemis surnaturels, un cousin est tué, un oncle est blessé ; c'est le héros qui doit être l'instrument de vengeance. Mais auparavant, il lui faut accomplir des épreuves ; il n'y réussirait jamais s'il n'était poussé et aidé par un cousin qui, à cet effet, revêt plusieurs déguisements. Un des éléments de ce thème rappelle, on le voit, l'histoire qui se trouve chez Mennecier, et en même temps, c'est une variante de l'épisode de la sorcière qui se trouve et dans Gerbert et dans le Sir Perceval. Quant à l'autre élément, celui de l'aide donnée au héros par un personnage, qui subit des transformations, nous l'avons déjà retrouvé chez Cormac, c'est-à-dire dans l'Irlande du IXe siècle (*supra*, p. 194) et il est actuellement très répandu parmi les populations gaéliques, ainsi que dans toute l'Europe moderne. Notons toutefois que le folk-lore actuel a conservé un trait absent dans le Peredur ; l'auxiliaire du héros a un intérêt direct à la réussite de l'aventure, à ce prix seulement il pourra être délivré d'un enchantement qui pèse sur lui. Ce trait, qu'on ne peut pas attribuer à l'invention des paysans d'aujourd'hui, empêche de considérer le Peredur comme la source des contes actuels. Du reste, si M. Zimmer ou M. Golther veulent soutenir cette dernière thèse, qu'ils le disent. Quant au Conte du Graal, on y trouve, soit chez Chrestien, soit chez Gaucher, presque tous les éléments du thème précité, mais épars, point combinés de façon à faire un tout organique comme cela se trouve dans le Peredur ; de plus, l'élément final manque complètement. C'est donc le conteur gallois qui l'aurait inventé, qui aurait recueilli et coordonné une foule de détails pris au hasard, dont personne avant moi n'a reconnu le vrai caractère, ce qui m'a été possible, grâce seulement à ma connaissance des contes modernes ! C'est lui qui aurait façonné un récit dont on trouve des variantes dans tous les coins de l'Europe !

On ne peut pas dire que cette supposition soit impossible, mais, à coup sûr, elle est peu probable. Quelle est au contraire

ma doctrine ? Je pars d'une donnée certaine, l'assertion formelle de Chrestien au sujet d'une source antérieure ; celle-ci se rattachait d'une façon qu'il est impossible de préciser à des traditions celtiques, qu'elles fussent gaéliques ou kymriques, on ne peut le savoir ; elle fut fortement remaniée par Chrestien, tandis que ses continuateurs, auxquels il manquait sa force créatrice, la suivirent plus fidèlement. Elle était apparentée à des récits qu'on peut démêler encore et dans le Peredur gallois et dans le Sir Perceval anglais, où toutefois l'influence de Chrestien (mais aucunement celle de ses continuateurs) se fait sentir, et a produit un bizarre mélange.

M. Golther trouve que c'est là « une hypothèse péniblement construite, dont l'examen des faits démontre l'entier manque de fondement ». Je crois avoir exposé les faits avec assez de détails pour que chacun puisse en juger. Mes lecteurs décideront si mon hypothèse, ou celle de M. Golther, a le plus de fondement, offre le moins de difficultés, répond le mieux à tout ce que nous savons et sur l'activité littéraire au moyen âge et sur les manifestations de l'esprit de tradition à toutes les époques et dans tous les pays.

Il arrive presque toujours que celui qui pousse une hypothèse à l'extrême, se charge lui-même d'en faire la *reductio ad absurdum*. C'est le cas de M. Golther. Voici ce que je lis Z. v. L., p. 425 « Die Triade welche von Bran (Hebron) als Bekehrer Britanniens spricht (bei Loth, Mab. II, 284, Nutt, p. 219) dürfte füglich wie so vieles andere eher aus den französischen Romanen stammen als zu ihrer Erklärung dienen ». Ceci mérite un examen. Relevons d'abord une inexactitude : la triade de M. Loth ne parle pas de Bran (Hebron), comme on pourrait le croire d'après M. Golther, mais seulement de Bran.

Voici quelques faits qui mettront le lecteur à même d'apprécier l'hypothèse de M. Golther. Chez Robert le roi pêcheur, le premier gardien du Graal, et celui qui l'apporte dans la Grande-Bretagne, s'appelle ou Hebron (cette forme ou les formes apparentées de Hebrons ou Hebruns se trouvent douze fois) ou Brons (cette forme ou celle de Bron se trouve dix-sept fois) ; il a pour femme Enygeus (2 fois) ou Enyseus (2 fois, on trouve aussi la forme Anysgeus), pour fils Alein.

Ce dernier nom est certainement celtique, celui d'Enygeus l'est probablement. Dans la tradition galloise, il y a un roi Bran, auquel on donne l'épithète de « béni », par exemple, dans le Mabinogi de Branwen (récit dont la rédaction manuscrite est assez récente, mais dont le fond remonte certainement au delà de l'épanouissement du roman Arthurien), dans la triade du XIIIe siècle (Loth, II, p. 217) et dans la triade récente, seule citée par M. Golther. Cette dernière triade explique l'épithète; dans les deux autres cas on ne trouve que l'épithète elle-même, ce qui donne à supposer que la légende qu'elle implique était familière aux Gallois. Il m'a semblé que le roi Bran le béni, et le Brons du poète français étaient au fond le même personnage, c'est aussi l'avis de M. Golther. Mais au lieu de rattacher Brons à la tradition galloise, comme je l'avais fait, M. Golther fait dériver celle-ci du roman français. C'est-à-dire que Robert aurait inventé le nom et le personnage de Brons ou Hebrons, lui aurait donné une femme et un fils, dont l'un est celtique à coup sûr, et l'autre l'est probablement, ce qui ne laisse pas d'étonner, puisque son Brons est le beau-frère de Joseph, de sorte que l'on attendrait un nom biblique ou quasi oriental; un gallois inconnu aurait lu le poème de Robert, n'en aurait retenu que le nom et le rôle de Brons ou Hebrons (car des autres détails du récit de Robert il ne se trouve pas une seule trace dans la littérature galloise), aurait pris en main le Mabinogi de Branwen (récit pré-Arthurien) et l'aurait amélioré en ajoutant l'épithète de « béni » au nom de Bran, partout où il trouvait celui-ci; il en aurait agi de même avec la triade du XIIIe siècle, laquelle se rattache étroitement au Mabinogi; finalement, un autre écrivain gallois aurait forgé la triade plus récente à seule fin d'expliquer ce surnom de « béni [1] ». Voilà jusqu'où l'esprit de sophisme peut conduire un savant aussi estimable que M. Golther[2].

1. Du reste, cette dernière supposition pourrait être vraie sans que pour cela il fût nécessaire de rattacher l'épithète « béni » à l'œuvre de Robert.

2. Bien entendu, M. Golther n'a pas fait ce raisonnement, il en aurait lui-même vu l'absurdité, mais il découle logiquement de sa thèse. Il y a dans le travail de M. Golther une foule d'autres aperçus qui ont l'air ingénieux au premier abord, mais qui ne soutiennent pas l'examen.

Presque chaque page de l'article de M. Golther me donnerait matière à de pareilles objections. C'est un travail que je ne puis entreprendre ici; du reste je crois qu'il paraîtra inutile après les échantillons que j'ai donnés. Je désire seulement que le ton dogmatique de M. Golther ne fasse pas préjuger la question chez ceux qui ne connaissent pas les textes de première main.

J'ai voulu me défendre contre les critiques de MM. Zimmer et Golther ; on m'accordera, je l'espère, leur peu de fondement, et l'on ne trouvera pas, comme l'ont fait ces messieurs, que j'ai forfait aux règles d'une saine méthode historique, en me servant des continuateurs de Chrestien, du Peredur gallois et du Sir Perceval anglais pour éclaircir les origines et le développement de la Quête du St Graal.

Je regrette d'avoir dû entreprendre une longue polémique contre M. Zimmer, parce qu'elle est inutile ; au fond, M. Zimmer et moi sommes bien du même avis sur l'épopée arthurienne. On ne le penserait jamais en lisant ses attaques intempérantes contre certains côtés de mon travail, aussi me faut-il citer ses propres paroles :

P. 516. « Ich bin durchaus nicht der Ansicht dass nur die Namen der Persönlichkeiten und die Ortstaffage den fränzösischen Dichtern durch die kymrisch-bretonische Arthursage gegeben wird ».

P. 521. « Eine kymrisch-bretonische Arthursage war im 11. und 12. Jarhrhundert vorhanden... Alte keltische Helden- und Göttersagen, die uns in Irland in der Cuchulinnsage und in einzelnen anderen alten Sagentexten in irischer Entwickelung erhalten sind, gaben ein Hauptbestandtheil des Gewebes ab. Aber ebensowenig wie in Irland die Finnsage Anspruch erheben kann rein keltisches Sagenmaterial zu bieten, sondern eine enge Vermischung der alten Sagenelemente mit klassischen und nordgermanischen Sagenelementen aufweist, so wird auch die kymrisch-bretonische Arthursage des 8-11 Jahr. alles das mit verarbeitet haben was in dem Ideenkreis der Kymren und Bretonen getreten war und trat. »

Ainsi, M. Zimmer croit que les poètes français ont pris dans une tradition (laquelle est galloise aussi bien que bre-

tonne) autre chose encore que la simple nomenclature de leurs personnages et l'emplacement de leurs récits. Je le crois aussi. M. Zimmer est plus précis que moi, il croit que les poètes français ont connu une forme surtout, pour ne pas dire exclusivement, bretonne de cette tradition. Cela se peut, et j'avoue avoir été très impressionné par les arguments de M. Zimmer, mais quand même cela serait, il ne serait pas nécessaire de changer une seule ligne à mon ouvrage. Car, de l'aveu même de M. Zimmer, il y a des rapports indéniables entre cette « kymrisch-bretonische sage » et la tradition gaélique d'où j'ai tiré la plupart de mes exemples. M. Zimmer reconnaît aussi qu'une épopée arthurienne a existé aux XIe-XIIe siècles, c'est-à-dire avant que les poètes français eussent commencé à écrire. — Cet aveu me suffirait, mais il va plus loin ; selon lui, cette épopée se composait dans une grande mesure des mêmes légendes historiques ou mythiques qui nous ont donné, sous une forme gaélique, le cycle de Cûchulain et d'autres anciens récits épiques de l'Irlande. C'est parfaitement mon opinion, jamais je n'ai prétendu autre chose, mais jamais je n'ai osé formuler cette opinion aussi nettement que le fait M. Zimmer. Il proteste, il est vrai, contre l'idée que cette épopée fût purement celtique, « rein-keltisch ». Mais à qui en veut-il avec cette protestation ? A coup sûr, ce ne peut être à moi. Je serais fort embarrassé, comme le serait du reste M. Zimmer, de trouver quoi que ce soit de « rein-keltisches », et tous deux nous éprouverions un égal embarras à déterrer quelque chose de purement teutonique ou purement hellénique. Ce serait méconnaître les faits les plus élémentaires du folk-lore comparé, que de croire qu'aucune race ait jamais développé une épopée mythique ou héroïque qui lui fût absolument spéciale. Mais je crois que chaque race arrange à sa façon des éléments qui sont communs à l'humanité, et je crois que l'on peut désigner cet arrangement par le nom de la race. J'ai employé le mot « celtique » dans ce sens, en opposition à *français* ou *allemand*. Si Chrestien a pris un incident dans un conte ou dans un lai breton, pour moi, il puise à la tradition celtique, ce qu'il ne fait pas s'il le prend dans un conte de récente origine orientale, ou dans des tra-

ditions normandes qui remontent à l'épopée germanique. L'origine première de l'incident du conte breton, gallois ou irlandais est une autre question, et peut, comme toutes les questions d'origine, être sinon impossible, du moins très difficile à résoudre. Il m'a semblé que si cet incident se trouvait à la fois dans la littérature légendaire des Irlandais des VIIe-XIe siècles et dans la tradition populaire des Gaels d'aujourd'hui, et qu'il n'y eût pas de raison sérieuse pour faire dériver cette dernière des romans français, on pouvait alors lui attribuer un caractère celtique, et cela serait vrai dans le sens de ma thèse quand même cet incident aurait été emprunté par un Celte (Gael ou Kymro) du VIIe ou VIIIe siècle aux traditions classiques, bibliques ou teutoniques. On le voit, il n'y a réellement qu'un point de divergence entre M. Zimmer et moi ; je fais une part beaucoup plus large que lui à la tradition populaire d'aujourd'hui ; je crois qu'elle a conservé une infinité de traits anciens, et quand elle se rencontre avec un récit littéraire du moyen âge, je ne crois pas qu'elle en soit nécessairement dérivée. Du reste, je crois pouvoir affirmer que j'ai étudié à fond tous les côtés de ce problème si complexe et si touffu de l'origine et de la distribution des traditions populaires. M. Zimmer paraît peu versé dans ces questions. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que nous soyons d'avis différent là-dessus, c'est le contraire qui étonnerait.

Jusqu'ici les citations que j'ai faites de M. Zimmer ont porté sur la question Arthurienne prise dans son ensemble ; je vais maintenant en donner sur la question plus limitée de l'origine des poèmes de Chrestien :

G. G. A. N° 20, p. 832. « Die Form in der die Stoffe der bretonischen Arthursage durch die französisch redenden bretonischen Conteurs nach Nordfrankreich und der Normandie kamen, war vornehmlich die Prosaerzählung und zwar in wenig künstlerischer Anlage mit Vorliebe für das rein Stoffliche. Solche Prosaerzählungen lieferten Chrétien das Material, das er, wohl auch umdichtend und durch eigene Erfindung bereichernd seinen dichterischen Ideen dienstbar machte ». Tout en faisant mes réserves, et sur la nature poétique ou prosaïque des récits qui servirent de modèles à Chrestien,

(quoique, je l'avoue, l'argumentation de M. Zimmer me semble difficile à réfuter), et sur leur provenance purement bretonne, j'accepte le reste du passage comme tout à fait conforme aux résultats de mes propres recherches. Je me suis exprimé d'une façon aussi décidée que le fait ici M. Zimmer sur les changements qu'a faits Chrestien à ses modèles (Grail, p. 146). Je continue à citer : « Dass weniger schöpferische Naturen als Chrétien weniger selbstständig mit dem Stoff verfahren ist natürlich. Es ist daher nicht unmöglich, dass jüngere Dichter in manchen Abweichungen von Ch. die Erzählungen der Bretonen treuer widerspiegeln als unsere älteste Quelle für dieselben, Chrétiens Epen ». On le voit, de même qu'auparavant je n'ai eu qu'à citer M. Golther pour confondre M. Zimmer (*supra*, p. 192), ici c'est M. Zimmer qui, d'une seule observation pleine de bon sens, démolit l'édifice si péniblement élevé par M. Golther. Je n'ai pas à exprimer mon accord avec M. Zimmer, je n'ai qu'à me féliciter de ce qu'il approuve les idées émises par moi il y a plus de trois ans et brièvement retracées dans les pages précédentes.

On connaît les premières idées de M. Foerster sur les romans Arthuriens ; elles sont exposées dans la préface de son Yvain. Ce récit, de même que ses semblables, ne contient de celtique que la scène et les noms des personnages, le reste est l'invention de Chrestien, ou plutôt le renouvellement heureux d'un sujet oriental connu depuis longtemps, celui de la Matrone d'Ephèse. Le roman Arthurien est au point de vue des idées, des mœurs et des sentiments (« seinem geistigen Inhalt nach ») une création française. Comme dans la tragédie classique du XVIIe siècle, c'est l'esprit français qui s'exprime, quoiqu'il revête une forme étrangère (Yvain, XXXI).

Pendant les trois ans qui séparent l'Erec de l'Yvain, M. Foerster a fréquenté M. Zimmer ; celui-ci lui a ouvert les trésors de son érudition, et M. Foerster a dû reconnaître que ses premières opinions étaient trop absolues. Comme il le dit lui-même, il a mis de l'eau dans son vin. Les amateurs du vin pur n'auront pas trop de reproche à lui faire. Il reconnaît qu'il a existé une épopée Arthurienne celtique, et il en voit les dernières traces dans les romans en prose (il ne dit pas

quels romans, mais ce doivent être le Merlin, le Lancelot, la Mort Arthur) qui, selon lui, sont les représentants des récits que les conteurs bretons ont popularisés dans tout le nord de la France. Cette école de récits (si l'on peut s'exprimer ainsi) a atteint son apogée avant Chrestien; une convention s'est ainsi formée, dont le poète champenois s'est servi pour mieux recommander ses créations à ses contemporains (cf. Erec, XXVII, XXVIII). On le voit, M. Foerster n'admet plus de compromis dès qu'il s'agit de Chrestien.

Notons, en passant, que les raisons qui décident M. Foerster à donner cette place d'honneur aux romans en prose sont bien les mêmes qui ont amené M. Zimmer à ne pas chercher l'origine des romans Arthuriens dans la Grande, mais bien plutôt dans la Petite-Bretagne. M. Foerster est frappé des détails précis et quasi historiques dont fourmillent les romans en prose, de leurs rapports évidents avec la légende Arthurienne telle qu'on la retrouve dans Gaufrei. M. Zimmer, lui, distingue deux couches de tradition Arthurienne : 1° une couche armoricaine qui conserve la vraie tradition locale (du pays des Kymris du Nord), mais qui, désinteressée du sentiment historique de la race, a tourné au merveilleux ; 2° une couche galloise qui a gardé plus vivant le souvenir d'Arthur comme personnage historique ayant vécu et combattu, mais qui l'a transporté dans le sud et dans l'ouest de la Grande-Bretagne, et lui a fait assimiler une foule d'événements historiques plus récents. C'est parce que, selon M. Zimmer, les romans français ne décèlent rien de cette transformation, parce qu'Arthur y est un roi de « féerie », que le savant de Greifswald leur refuse une origine galloise. On le voit, les deux érudits se contredisent et se complètent à la fois, et, on peut le dire, il y a du vrai dans l'une et l'autre hypothèse. Pour des raisons déjà exposées, je ne veux point m'attarder ici à ce qu'il y a aussi de faux. Mais ce qu'il me faut signaler, c'est le peu de cas que fait M. Foerster des opinions de M. Zimmer, lorsque celles-ci ne lui plaisent pas. M. Foerster ne laisse pas de s'en prévaloir lorsqu'il veut écarter mes recherches comme celles d'un celtomane et d'un songe-creux. Il ne souffle mot de la profonde divergence qu'il y a entre elles et ses propres

vues. Le professeur de Greifswald lui est un excellent bâton pour assommer l'importun qui le gêne, mais il refuse son aide pour guider ses pas dans les sentiers inconnus et difficiles de l'archéologie celtique. Après ce court aperçu sur ses procédés de controverse, je me crois dispensé de commenter en détail la phrase injurieuse dont il m'honore. Quelles que soient les erreurs dont j'ai pu me rendre coupable, j'ai toujours essayé de dégager la vérité avec sincérité et loyauté, j'ai cité en leur entier les opinions qui étaient opposées aux miennes, j'ai exposé le plus amplement que j'ai pu tout ce qui était à l'avantage de mes adversaires et à mon propre désavantage. Sachant cela, je préfère ne pas avoir à caractériser des procédés qui diffèrent essentiellement des miens.

Mais il est nécessaire, en vue de la légitime autorité dont jouit M. Foerster comme romaniste, d'éclairer par un seul exemple son incompétence comme « celtiste ». Ayant à rendre compte (Folk-Lore, II) du travail de son élève, M. K. Othmer, sur les rapports de l'Erec et du Geraint, j'ai dû en critiquer assez vivement les erreurs dans le domaine de l'histoire et de la littérature celtiques. Je regrette fort de le dire, le professeur me paraît dans le même cas que l'élève. On connaît l'histoire d'Erec (Geraint) ; le prince qui épouse la pauvre fille, qui oublie dans son amour ses devoirs de chevalier, qui interprète mal les regrets de sa femme et la soumet à de dures épreuves dont elle sort victorieuse. Voilà l'expression d'idées françaises, dit M. Foerster. Le point d'honneur chevaleresque, la tendresse conjugale intime (« innige gattenliebe ») voilà des choses complètement étrangères aux Celtes, d'origine purement continentale et française (Erec, XLVIII). On est vraiment émerveillé de voir que le pays et l'époque qui ont inventé l'amour chevaleresque, c'est-à-dire l'amour en dehors du mariage, qui ont discuté si l'amour était possible entre mari et femme, qui ont inscrit l'adultère au code de la société mondaine, ont eu le monopole de la tendresse conjugale. Mais M. Foerster ne s'en tient pas là, il n'a pas suffisamment rabattu le fol orgueil de ces Celtes qui s'imaginaient avoir quelques notions d'honneur et de vertu. « Si l'on croit encore », dit-il (Erec, LIII), « à la celticité des trois récits gallois

qui se rapportent à Arthur, que l'on lise les véritables textes celtiques du Livre Rouge. L'on y verra que le héros parle de l'héroïne comme d'une « belle génisse qui n'a pas encore été saillie par le taureau », et l'on cessera d'attribuer des motifs comme ceux de l'amour conjugal le plus tendre (Erec) aux Celtes ». Que l'on lise ces textes en effet (on les trouvera dans le premier volume des Mabinogion de M. Loth), et l'on n'y verra pas un seul mot de ce que cite M. Foerster. Loin de là, ces récits gallois rédigés aux xe-xiie siècles sont non seulement très chastes de ton, mais témoignent souvent d'une grande délicatesse et élévation de sentiment. Nulle part même dans cette charmante littérature française du moyen âge, qui compte tant de délicieuses descriptions de jeunes filles, y a-t-il rien de plus charmant que la description d'Olwen (Loth, I, 233-34). Voyez encore la conduite de Pwyll dans le Mabinogi de ce nom, celle de Manawyddan et de Kicva dans le Mabinogi de Manawyddan; on ne trouvera pas facilement dans les romans français un idéal d'amitié plus loyal et plus délicat. Et si l'on compare le roman de Perceval avec le conte gallois de Peredur, on verra que sur un point le Gallois l'emporte infiniment sur le Français. Lorsque Perceval arrive au château de Blanchefleur, celle-ci vient s'offrir à lui sans faire guère plus de façons qu'une fille d'auberge interlope (Ch., v. 5100-350). Dans le conte gallois, au contraire, ce sont les frères de Blanchefleur qui la poussent à agir de cette façon, elle s'y refuse d'abord : « Aller me proposer à lui avant qu'il ne m'ait fait la cour ! Je ne le saurais pour rien au monde » (Loth, II, p. 64), dit-elle, et elle ne cède qu'aux menaces. Peredur, lui, ne se comporte pas comme le Perceval français, mais comme un « gentleman » moderne, il la rassure et la renvoie avec courtoisie et respect. Il me semble que le conteur gallois n'avait pas à recevoir de Chrestien des leçons de délicatesse sur les rapports des sexes. Mais d'où vient l'erreur de M. Foerster, d'où vient la citation dont il fait si grand usage? De l'histoire des fils d'Usnech, conte irlandais dont la rédaction remonte à coup sûr à la fin du xe siècle et très probablement au vi^e^ ou viie siècle. Quand Noisé voit Derdriu, « elle est belle », dit-il, « la génisse qui passe près de moi ». « Il faut

de grandes génisses là où sont les taureaux » répliqua-t-elle[1]. Voilà certes un parler franc et primitif. Les gens qui parlaient ainsi ne devaient guère dépasser le niveau des Zoulous ou des Maoris actuels. C'est précisément le mérite des anciennes traditions irlandaises de nous révéler une société très archaïque. Mais l'état social peut être rude sans que pour cela la tendresse conjugale fasse défaut, je n'en veux pour preuve que l'Iliade ou la Genèse, je n'en veux pour preuve que ce même conte des fils d'Usnech. Quand Noisé a été tué par trahison, Deirdre se lamente sur lui :

« Chéri, joli ! séduisante était ta beauté. Bel homme, fleur attrayante ! La cause de ma tristesse est que désormais je n'attends plus le retour du fils d'Usnech.

Bien-aimé à l'esprit ferme et droit ! Bien-aimé, guerrier noble et modeste ! Après avoir traversé les bois d'Irlande, doux était avec lui le repos de la nuit.

Bien-aimé à l'œil bleu, amour de sa femme, mais redoutable aux ennemis ! Après avoir parcouru la forêt, on se retrouvait au noble rendez-vous. Bien-aimée sa voix de ténor à travers les bois noirs.

. . . .

Je ne dors plus moitié de la nuit dans mon lit. Mon esprit voyage autour des foules, mais je ne mange ni ne souris.

. . . .

Ne brise pas aujourd'hui mon cœur ; j'atteindrai bientôt ma tombe prématurée. La douleur est plus forte que les vagues de la mer, le sais-tu, ô Conchobar ?[2] »

M. Foerster peut-il citer dans la plus ancienne littérature française un passage aussi passionné, aussi tendre, aussi « innig » que celui-là ?

Si M. Foerster était tant soit peu au fait de la plus ancienne littérature celtique, il saurait que tout ce qui se rattache à la vie conjugale y joue un grand rôle. Rappelons seulement qu'un des genres dans lesquels étaient divisées les histoires que devait connaître un *ollamh* était celui des « *tochmarca* » ou épousailles, un autre celui des « *aitheda* » ou enlèvements, et

1. Je cite d'après la traduction de M. Ponsinet, Rev. des Trad. Pop., III, 201-207 M. Ponsinet paraît avoir fait un contresens dans sa traduction.

2. Comme ce poème n'est pas narratif, je pense que M. Zimmer ne l'annexera pas au profit des Vikings qui, selon lui, ont appris aux Celtes l'art de raconter en vers.

que dans la grande liste des récits du Livre de Leinster qui comprend en tout 187 titres, 25 appartiennent à ces deux classes, et il y a au moins une douzaine d'autres que l'on peut aussi ranger parmi les histoires d'amour. Cette liste, il faut s'en souvenir, tout en donnant une idée assez juste de l'état de la littérature traditionnelle en Irlande au début du XIe siècle, ne prétend pas être tout à fait complète. Parmi les histoires qui y sont citées et qui nous sont parvenues, je signalerai surtout celles du *Tochmarc Emere* (trad. par M. Kuno Meyer, Arch. Review, t. I), du *Tochmarc Etain* (analysé par M. Zimmer, Z. v. S., 1887, p. 585 et seq.), de l'*Aided Conrui* (cf. Keating, éd. O'Mahony, p. 282) et j'y ajouterai le *Serglige Conchulainn* (trad. par O'Curry, Atlantis i 362 et seq. ii 96, et analysé par le même M. C. ii, 195-198; ce conte qui se trouve dans LnH n'est pas mentionné dans la liste du Livre de Leinster) comme exemples de la large part que faisaient les anciens Irlandais aux manifestations de l'amour. Quant à la position qu'y occupait la femme, on n'a qu'à voir l'ouverture du *Tain bo Cuailgne* où Medhbh traite avec son mari sur un pied d'égalité parfaite, ou le *Fled Bricrend* où ce sont en partie les jalousies des femmes des principaux héros qui déterminent l'action du récit. A moins toutefois que M. Zimmer ne veuille voir dans ce dernier trait un écho de la querelle entre Kriemhild et Brunhild. Quand donc M. Foerster récuse l'origine celtique de l'Erec, parce que ce conte roule sur le thème de l'amour conjugal, il se fourvoie aussi complètement que lorsque dans l'Yvain il refuse aux Celtes la conception du point d'honneur chevaleresque (« Ritterehre »). Il serait difficile, au contraire, de pousser cette dernière conception à des limites plus extravagantes que ne le fait l'ancienne épopée irlandaise des VIIIe-XIe siècles, et je ne crois pas m'être trompé en affirmant (*Grail,* ch. X) que la prédominance de ce sentiment dans les récits celtiques était une des principales raisons de leur vogue parmi les hommes du XIIe siècle.

M. Foerster s'appuie surtout sur la longue dissertation (Zeitschrift für deutsches Alterthum, 1889, pp. 281-284) qu'a consacrée M. Zimmer à l'éternel féminin dans l'ancienne littérature irlandaise. M. Zimmer, dont la pudeur s'effarouche aussi

aisément que celle de la « miss anglaise » traditionnelle, a été très choqué de la proéminence donnée à cet élément de la vie par les Irlandais ; aussi s'est-il appliqué à épuiser la chronique scandaleuse de l'épopée gaélique à seule fin d'appuyer son dire « Die Frauengestalten in Heldensage und Legende (der Iren) tragen, mit wenigen Ausnahmen, einen gemeinen Charakter, wie es mir in der Art bei meinen Studien nirgends sonst begegnet ist ». M. Zimmer se calomnie à plaisir, ses études n'ont pas été aussi bornées qu'il veut bien le dire. Aussi faut-il croire que les réformes de l'empereur d'Allemagne ont eu un effet rétroactif et que la culture littéraire de l'éminent professeur de Greifswald s'est arrêtée dans les environs de Rossbach, mettons à la Messiade de Klopstock. Autrement il ne lui aurait point échappé que l'on raconte des histoires peu édifiantes sur Aphrodite et sur Hélène, sur Danaé et sur Léda, sur Médée et sur Rhéa Silvia. Et s'il veut relire Lokasena, il verra que la chronique scandaleuse de l'Olympe des Germains n'avait rien à envier à celle des Hellènes ou des Celtes. M. Zimmer n'a pas vu le point curieux et intéressant de la question féminine dans l'ancienne littérature gaélique. Je m'étais pourtant étendu assez longuement là-dessus dans le ch. IX de mon *Grail*. L'épopée héroïco-mythique irlandaise se joue dans un milieu social beaucoup plus primitif que l'épopée héroïque des Germains, *à fortiori* que l'épopée franco-germaine. Le niveau social est aussi archaïque que dans les plus anciens récits de la mythologie hellénique. Cela fait que l'héroïne irlandaise se distingue bien nettement de l'héroïne des récits épiques allemands ou français des VIIe-XIIe siècles, et par cela même se recommandait aux hommes des XIIe-XIIIe siècles, époque où la condition de la femme, grâce à un ensemble de faits politiques sociaux et moraux, a subi une évolution très marquée. Quant à la « Gemeinheit » (mot que je ne saurais rendre en français) spéciale de l'épopée irlandaise, il faut dire qu'ici, comme cela lui arrive ailleurs, M. Zimmer voit certains faits avec une telle intensité que sa vision en est troublée. Il y a des choses très naïves, très archaïques dans ces récits, mais on y trouve peu, si je ne me trompe, d'obscène. M. Zimmer cite, il est vrai, l'anecdote bien connue du

jugement de Niall Frosach (LL. 273^{b}), mais c'est là un exemple de casuistique sexuelle comme il s'en trouve des milliers dans les traités spéciaux de confesseurs ou de médecins-légistes. On ne juge pas les Français ou les Allemands d'aujourd'hui d'après M. Tardieu ou M. Krafft Ebing.

Je me permets donc de considérer que les résultats exposés dans mes Studies on the Legend of the Holy Grail n'ont pas été ébranlés jusqu'à présent. La critique de M. Zimmer ne porte que sur des points tout à fait secondaires; elle est, en outre, ou mal renseignée, ou erronée, ou incomplète; la critique de M. Golther est entièrement mal venue, ainsi que celle de M. Foerster, si toutefois on peut appeler critique la simple répétition des griefs d'autrui qu'on ne s'est pas donné la peine de comprendre et qu'on a exagérés par cela même. Il est heureux que les textes qu'édite M. Foerster soient établis avec plus de conscience que lorsqu'il s'agit pour lui d'attaquer les travaux d'autrui.

Je voudrais aussi espérer que partout on cesse de ne voir dans les recherches d'autrui sur la matière de Bretagne, de quelque côté qu'elles viennent, qu'une occasion de déployer son propre talent de critique. J'estime que dans ces problèmes si touffus on peut et doit faire usage de la bonne volonté et des capacités de tous les travailleurs, et pour cela qu'il faut surtout rechercher et reconnaître ce qu'il y a de nouveau et de fécond chez les autres. Il me semble qu'une des œuvres dont l'étude des romans arthuriens profiterait le plus serait la compilation d'un *Onomasticon Arthurianum* qui tiendrait compte de l'ensemble des textes tant manuscrits qu'imprimés. Ce serait là une œuvre gigantesque, mais qui pourrait être menée à bonne fin si tous les érudits qui s'occupent de ces études y apportaient un concours actif. Les travaux de M. Sommer sur Malory qui donne, on le sait, un abrégé des textes les plus importants du cycle, pourraient servir de base. Je serais pour ma part heureux de concourir dans la mesure de mes forces à la réalisation de cette idée.

Alfred Nutt.





CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.



